

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

1897-1930

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS.

1897-1930

“LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT” (Benjamin Sulte)

Editeur-Propriétaire: LUCIEN PARENT.
ABONNEMENT: \$2. par année.

Directeur politique: JULES-EDOUARD PREVOST.
SAINT-JEROME, Comté de Terrebonne.

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT.
A L'ETRANGER: \$2.50 par année.



CHENIER



LABELLE

L'ACTION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE A PROPOS DE M. CAMILLEN HOUDE

Le rapport du ministère de l'agriculture, pour l'année 1929, déposé sur la table de l'assemblée législative, de même que l'important discours prononcé à la chambre des députés, à Québec, par l'honorable M. Perron, ont remis en vedette la question agricole et l'activité aussi pratique que bienfaisante du nouveau ministre de l'agriculture.

Nous disons ici, il y a quelque temps, que le programme-manifeste de l'honorable M. Perron, publié en juin 1929, n'avait pas été lettre morte. Nous avons commencé, au cours de deux articles publiés dans l'avenir du Nord les 6 et 13 décembre dernier, de prouver la promptitude action du nouveau ministre de l'agriculture et d'énumérer quelques-unes des principales choses déjà réalisées par lui.

Nous avons parlé de la compétence de tout premier ordre du personnel de son ministère; de la connaissance plus parfaite des richesses et des ressources naturelles de notre province, organisée en vingt-trois zones agricoles; de l'organisation coopérative poussée avec méthode, prudence et énergie. Nous avons ensuite mentionné de nombreuses initiatives prises sans délai par le ministre de l'agriculture en se tenant dans les grandes lignes de son vaste programme. Nous avons dit, par exemple, ce qu'il a fait pour améliorer les troupeaux et encourager un bon élevage.

Voilà aujourd'hui, ce que le ministre de l'agriculture a fait pour l'amélioration de la terre et de la culture.

Dans son programme, M. Perron, envisageant les intérêts et les besoins de la grande culture, traitait des sujets suivants:

L'égouttement des terres qui permet l'adoption de la rotation. “Je désire me rendre au vœux très cher des cultivateurs”, déclarait le ministre, “en les informant que des subsides substantiels seront accordés pour le meilleur égouttement de terres, partout où les cultivateurs voudront s'entendre dans leur travail de cours d'eau”.

Un expert en drainage a été attaché au ministère. La politique du ministre, en ce qui regarde l'égouttement des terres, surtout lorsqu'il s'agit de cours d'eau d'intérêt commun, s'applique d'après l'ancienne formule (40% à 50% du coût total des travaux exécutés), mais elle se vulgarise beaucoup plus rapidement.

Un plan d'ensemble a été étudié pour rendre le travail plus systématique. On délimiterait des régions de drainage et les travaux d'intérêt commun y seraient faits d'une façon aussi permanente que possible au lieu de distribuer ici et là le travail et l'argent,

et affaiblir ainsi l'efficacité des deux. Les concours d'exploitation rationnelle de fermes, tel qu'il en existe un dans le comté de Terrebonne, ont été favorisés et seul le manque de personnel a empêché d'en organiser un plus grand nombre en 1929. Tout concourt à l'organisation de ce genre a droit à un octroi de \$25.00, s'il se construit un silo ou un caveau à légumes; et s'il entreprend du drainage souterrain sur sa ferme, le fret sur les tuyaux lui est payé jusqu'à concurrence de \$150.00 par individu, du moment que les quantités achetées représentent un char complet.

En vue de promouvoir un meilleur égouttement des terres dans tous les comtés de la province, l'honorable M. Perron permet aux agronomes d'organiser un concours d'égouttement des terres dans leur district. En plus de l'octroi de \$150., mentionné plus haut, un octroi de \$15.00 est accordé à chaque concurrent qui conserve 60% des points alloués.

Dans son programme, M. Perron faisait remarquer que presque toutes nos terres pauvres manquaient d'engrais et de chaux. Il promettait alors un encouragement spécial à ceux qui se construiraient des remises moulées pour la bonne conservation des engrais de ferme.

Cette promesse est un fait accompli. L'honorable M. Perron, depuis le 1er août 1929, accorde une subvention de \$25.00 à tout cultivateur construisant une remise à fumier conforme aux plans approuvés par le ministère de l'agriculture.

Quant aux engrais chimiques et à la chaux, le ministre déclarait dans son manifeste qu'il ferait tout son possible pour en diminuer le prix et en simplifier la manutention afin que leur transport soit moins onéreux.

Là encore, le ministre de l'agriculture n'est pas resté inactif. De puissantes compagnies ont été approchées en vue de les inciter soit à fabriquer des engrais chimiques au pays, soit à organiser une meilleure distribution des engrais chimiques. On comprend que ceci aura pour effet de diminuer le prix de vente des engrais chimiques. Dès l'automne dernier, les cotations faites par certaines maisons de commerce furent notablement plus avantageuses que celles de l'année précédente.

Dans un prochain article nous continuerons de démontrer que le ministre de l'agriculture ne s'en tient pas à de belles théories, mais qu'il réalise graduellement et aussi rapidement que la sagesse le permet, les saines réformes préconisées et annoncées dans son programme.

JEP

L'ACTION SUR L'OPINION

[Ecrit pour l'AVENIR DU NORD]

L'on reproche souvent aux grands journaux ainsi dits d'information leur tendance trop marquée vers tout ce qui est sensationnel et alimente les goûts ou les passions moins nobles de la masse populaire. Je sais là-dessus quelle haute et sage direction l'Eglise, par la voix du pape et celle des évêques, ne se lasse pas d'adresser aux directeurs et rédacteurs des grandes feuilles catholiques, direction qui, dans l'ensemble, je le crois, produit d'excellents effets, bien que je pense aussi qu'elle n'est pas toujours suivie comme elle devrait l'être. N'est-ce pas là déjà, de la part même de l'Eglise, la reconnaissance du droit de vivre et de l'importance sans cesse croissante, par l'action sur l'opinion, de la presse moderne?

Qu'il existe une presse foncièrement catholique ou, si vous voulez, une bonne presse, qui s'efforce de bien suivre cette direction, au meilleur de sa connaissance, en dehors ou au-dessus de toutes les contingences des attaches politiques et autres, souvent au détriment de nombre d'intérêts matériels, c'est un fait évident, dont il convient de se louer. Encore faut-il que ces journaux catholiques eux-mêmes n'abusent pas de la confiance que l'Eglise leur marque. Ils exercent un sacerdoce, dit-on souvent. C'est une noblesse qui oblige. Ils peuvent se tromper parfois, sans doute. Mais il est certain quand même que les catholiques convaincus et sincères leur doivent et se doivent de les encourager par tous les moyens possibles.

D'autre part, la presse d'information que l'on appelle, me paraît être une exigence de plus en plus indéniable de nos temps. C'est l'un de ces grands courants qu'on ne saurait indigner par quelque boycottage que ce soit. Il convient plutôt de cher-

cher à le canaliser et à le diriger le mieux que l'on peut, comme l'on fait pour les fleuves et les pouvoirs d'eau au risque de gêner le pittoresque de la belle nature, et de s'efforcer de le convaincre — car ce courant est un être intelligent — qu'il doit éviter le mélange à fortes doses de choses bonnes et édifiantes avec d'autres qui le sont moins si même elles ne sont pas hélas! dangereuses et déprimantes du point de vue moral.

Ces réflexions d'ordre général me sont suggérées par un fait que je cite dans les journaux de Montréal d'hier. Récemment (7 janvier), M. le chanoine Noyve, l'ancien supérieur de Sainte-Thérèse, bien connu dans la région de Saint-Jérôme, aujourd'hui curé de la cathédrale de Valleyfield, dans un banquet de localité, parlait du besoin que nous avons de multiplier nos écoles d'agriculture — il exprimait le désir d'en avoir une à Valleyfield même — au moment précis où le Frère Léopold, de l'institut d'Okla, par radio, à l'heure provinciale, donnait sa suggestive leçon sur l'enseignement agricole supérieur. Quelles puissances que celles que la presse à fort tirage et la radiodiffusion mettent à notre disposition pour la propagande d'aussi saines et d'aussi instructives manifestations d'idées pleines de promesses pour l'avenir!

L'enseignement, à tous ses degrés, tout le monde en parle et le réclame! Eh! sans doute, avant de faire trop grand, il est nécessaire d'avoir le souci d'équilibrer le budget éventuel dont on pourra disposer. Ce n'est pas tout d'avoir de beaux et coûteux édifices, il y faudra des maîtres et des revenus. Avant de multiplier ses activités, il est plus qu'utile de calculer jusqu'où nous portera l'élan qu'on se propose de prendre. De plus, de nos jours, pour l'alimentation des budgets éducationnels, il

La conférence du désarmement naval

M. Aldéric Blain, député conservateur de Dorion, (Montréal), s'est plaint, dans un discours prononcé à l'Assemblée législative, d'un article de l'avenir du Nord sur son chef, M. Camilien Houde.

Nous n'avons, pourtant, aucun mot à retrancher de cet article où nous avons tracé le portrait véridique d'un chef qui jusqu'ici a si peu su se montrer digne et de sa fonction et de son parti.

Nous persistons à croire et à dire que plus d'un conservateur pense comme nous sur ce point.

M. Blain aurait-il voulu nous voir écrire que M. Camilien Houde était un homme d'Etat de haute distinction, un politique de large envergure, un orateur délicat, respectueux de ses adversaires, ennemi de l'invective et de l'injure, un homme d'une vaste culture, d'un caractère trop noble pour accuser sans preuves ses adversaires d'être des voleurs, des prévaricateurs, des traîtres, etc. etc.

Mais, cher M. Blain, quand bien même nous aurions écrit tout cela, personne ne nous aurait crus... Et pour cause!

Le député de Dorion est trop intelligent pour ne pas savoir que l'opinion que nous avons exprimée dans l'article qui l'a ému est partagée par la grande majorité des citoyens de la province de Québec. Si les conservateurs veulent voir changer cette opinion, qu'ils obtiennent d'abord de leur chef qu'il cesse d'être un politicien de carrefour.

Autrement, nous serons bien obligés de continuer à l'apprécier et à le décrier tel qu'il est.

LE CONSERVATOIRE DE MONTREAL

Monsieur Arthur Letondal, docteur en musique de l'Université de Montréal, vient d'accepter de donner un cours de piano au Conservatoire National de Musique et, tout à la fois, de présider semi-annuellement les examens pianistiques imposés au élèves par la direction.

Cette précieuse adhésion porte à 25 le nombre des professeurs du Conservatoire.

On sait que depuis plus de trente ans M. Letondal s'emploie à relever le niveau des études musicales chez nous. M. Arthur Letondal s'est aussi activement occupé de l'œuvre philanthropique fondée par son père à Nazareth.

Ainsi, le Conservatoire continue à réaliser peu à peu, un ralliement de tous nos meilleurs professeurs canadiens pour organiser enfin l'enseignement musical public de plus en plus nécessaire à notre pays. L'opinion publique lui en saura gré.

Nous exprimons aussi l'espoir que le gouvernement de Québec subventionnera cette œuvre éminemment recommandable pour non seulement assurer son existence mais activer son développement. Nous savons que l'honorable M. David, secrétaire provincial et ministre des beaux-arts, est tout acquis à la louable entreprise du Conservatoire de Montréal.

Il faut compter sur les secours que peuvent assurer les “pouvoirs publics”. Le temps n'est plus, pour nous, où la charité et la générosité de quelques prêtres ou de zélés laïques suffisaient à des installations nécessairement pauvres et plutôt rudimentaires. L'égalisation de l'enseignement et de sa subsistance n'en constitue pas moins un danger, à cause des fluctuations troublantes de la politique des partis et de ses exigences. En tout cela, s'il est bon de faire confiance à l'avenir, il est tout aussi bon, sinon plus, de s'assurer des garanties de durée et de paix selon la loi de Dieu et les préceptes de son Eglise. La prudence, la mesure, le dosage, si j'ose dire, s'imposent à ceux qui pensent et réfléchissent, à ceux surtout qui ont la lourde charge de diriger les destinées du peuple, tout autant que le bon propos, le courage et l'enthousiasme dans l'élan à prendre.

Il existe que l'instruction des masses et la formation des élites, et donc l'enseignement à tous ses degrés, doivent être l'une des plus fondamentales préoccupations des constructeurs de la nation de demain. Et, pour cela, je le répète, on ne saurait trop utiliser tous les moyens de diffusion de la pensée et d'information des esprits dont on dispose, ce qui se fait surtout par l'action sur l'opinion publique au moyen de la presse.

L'abbé Elie-J. AUCLAIR

MELI-MELO

HOSPICES POUR VIEILLARDS

Le gouvernement de Québec est loin de se désintéresser des secours nécessaires aux indigents et aux vieillards. On sait l'aide généreuse qu'il accorde en vertu de la loi de l'Assistance publique. Le gouvernement Taschereau veut faire davantage encore et il a décidé de puiser largement dans les millions provenant des revenus de la Commission des hospices pour assurer la fondation et le maintien d'hospices, d'hôpitaux, d'institutions de charité. Le gouvernement paraît tout particulièrement favorable à un système de placement familial pour les vieillards dans des refuges où ils peuvent continuer de vivre ensemble jusqu'à leur mort.

A ce sujet, le premier ministre a dit, dans son dernier discours prononcé à l'Assemblée législative: “Ce n'est pas après une vie de labeur commun qu'on doit séparer ceux qui, courbés sous les ans, restent profondément attachés l'un à l'autre et aiment peut-être à se rappeler ensemble les jours ensoleillés ou peut-être aussi les dures misères d'autrefois, quand on défrichait la forêt et que le pain était rare. J'ose espérer que la Chambre nous donnera son concours dans l'étude et la solution de ces intéressants problèmes.”

Nous croyons qu'il est nécessaire de fournir à nos vieux un refuge qui, sans les déshonorer, leur assure une vie de paix et de confort. Chaque comté de la province de Québec devrait avoir une telle maison de refuge.

A ce propos, nous croyons que l'idée d'établir un hospice à Saint-Jérôme devrait être mise sérieusement à l'étude et réalisée le plus tôt possible.

“L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE”

Nous offrons nos félicitations et nos meilleurs souhaits à l'Enseignement Primaire qui entre dans sa cinquantième année.

L'Enseignement Primaire dont M. J.-C. Magneau, inspecteur général des Ecoles normales, est le propriétaire et le directeur, est une revue d'éducation de tout premier ordre. Depuis un demi-siècle, surtout depuis une trentaine d'années, elle accompli dans notre province une œuvre saine et grandement utile dont a surtout profité le personnel de notre enseignement primaire.

Nous souhaitons encore de longs jours à cette excellente revue et à son éminent directeur.

LA CONSTRUCTION D'UN VASTE SANATORIUM

Le projet de construction, par l'Institut Bruchésia, de Montréal, d'un vaste sanatorium va bientôt se réaliser. Les directeurs de cet institut ont eu une entrevue avec l'honorable M. David, il y a quelques jours.

Ce sanatorium aura une capacité de 400 lits et coûtera approximativement \$1,600,000. Le site de la nouvelle construction sera choisi, prochainement. Des experts ont déjà visité quelques terrains, mais on n'a pas encore décidé si l'on construira sur l'île de Montréal ou en dehors.

La délégation qui s'est présentée chez l'honorable M. David a reçu l'assurance que le gouvernement contribuerait dans la mesure de 60 pour cent du coût de la construction et de l'entretien de ce sanatorium. On sait que la ville de Montréal s'est déjà engagée à payer 40 pour cent, pour sa part, et c'est l'échevin A.-A. Des Roches, président du comité exécutif de la ville, qui s'est engagé lui-même à obtenir cette contribution de la ville.

La délégation était composée de MM. Louis Lumberner, Dr J.-A. Guay, Théo Trudeau, Emile Massicotte, secrétaire. Elle a été présentée par l'honorable J.-L. Perron, ministre de l'agriculture.

On a appris, que le camp Bruchésia sera en mesure de recevoir, l'été prochain, 250 garçonnets, grâce au don de la propriété Shaw, par l'honorable M. Perron.

LE PROBLEME DU LOGEMENT

M. Olivar Asselin, vice-président de la Ligue du Progrès civique, de Montréal, a fait au déjeuner-causerie du club de Réforme, samedi dernier, une conférence sur le problème du logement.

“En 1922, à New-York, il y avait, dit M. Asselin, disette de logement. Le loyer moyen d'une pièce, par semaine, était de \$25. La législature de l'Etat de New-York demanda aux compagnies d'assurances, particulièrement la Metropolitan, d'investir leurs capitaux dans la construction de logements. La Metropolitan fit construire 55 maisons comprenant 2,125 logements dont chaque pièce se louait \$9.00 par semaine. Le con-

“LE DEVOIR”

“LE DEVOIR”

VIEUX CONSEILS

Il est certains esprits dont les sombres pensées Sont d'un nuage épais toujours embarrassées. Le jour de la raison ne le saurait percer. Avant donc que d'écrire, apprenez à penser. Selon que notre idée est plus ou moins obscure, L'expression la suit ou moins nette ou plus pure. Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. Et les mots pour le dire arrivent aisément. Surtout qu'en vos écrits la langue révéree, Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée. En vain vous me frappez d'un son mélodieux, Si le terme est impropre, ou le tour vicieux; Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme, Ni d'un vers ampolné l'orgueilleux solécisme. Sans la langue, en effet, l'auteur le plus divin Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain. Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse, Et ne vous piquez point d'une folle vitesse. Un style si rapide, et qui court en riant, Marque moins trop d'esprit, que peu de jugement. J'aime mieux un ruisseau, qui sur la molle arène, Dans un pré plein de fleurs lentement se promène Qu'un torrent débordé, qui, d'un cours orangeux, Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux. Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage. Polissez-le sans cesse, et le repolissez; Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

BOILEAU

PROGRES DE L'INDUSTRIE AU CANADA

Un rapport sur la situation industrielle au Canada préparé par la Metropolitan Life Insurance Co., en collaboration avec la National Electric Light Association, démontre que durant 1926 et 1927 l'armée des travailleurs canadiens a augmenté de 15,357 unités, tandis que le nombre des usines croissait de 290. Ontario a joué le plus grand développement, suivie de près par Québec et la Colombie Anglaise.

99 usines nouvelles furent ouvertes durant cette période dans Ontario, employant un total de 6,047 personnes; Québec reçut 71 nouvelles usines employant 6,149 ouvriers. Cependant tandis qu'Ontario perdait 28 usines donnant du travail à 1,975 personnes, Québec ne voyait que 9 usines, employant 585 personnes, fermer leurs portes.

La Patrie, qui a souvent des poussées de pessimisme et des attaques de neurasthénie tarifaire, trouvera dans ces faits un puissant moyen de combattre les maux imaginaires qui la tourmentent.

CANDIDATS LIBERAUX

Une convention libérale a été tenue à Huntingdon, lundi dernier, pour le choix d'un candidat à la prochaine élection que rend nécessaire la mort de l'honorable M. Robb.

M. J.-Dennis O'Connor a été choisi et sera probablement élu sans opposition député de Chateauguay-Huntingdon.

M. Cyrille Dumaine, notaire d'Upington, a été choisi, mardi dernier, par une convention tenue à Saint-Liboire, comme candidat libéral pour la prochaine élection partielle fédérale de Bagot. On s'attend à une élection par acclamation.

Ces deux conventions furent présidées par l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat.

UNE NOUVELLE REVUE

La “Revue des éleveurs d'animaux à fourrure” vient de naître. Elle est publiée à Montmagny, est d'un aspect attrayant et est la seule revue du genre dans la province. Nous lui souhaitons succès et prospérité.

LA RUCHE ECOLIERE

Avez-vous lu La Ruche Ecolière du 15 janvier? Elle en vaut la peine. Le frontispice nous montre une belle scène en couleurs: la partie de skis. Puis, à la première page, une charmante gravure de famille. Nous trouvons ensuite une fascinante histoire sur Jacques Carrière intitulée: L'orphelin de Saint-Malo. Et puis nous retrouvons la suite des hilarantes aventures de Bamboulo et Bamboula, illustrées en deux couleurs. Après la chronique régulière des Avant-Gardes, nous pouvons lire une charmante légende d'Andersen: l'Histoire d'une mère. La page franco-américaine nous montre la part prise par les Français lors de la guerre de l'indépendance américaine. Nous trouvons ensuite une belle chanson illustrée et une fable de LaFontaine en deux couleurs.

La chronique A travers le monde nous dit l'histoire d'un Pin de la forêt canadienne. Nous trouvons aussi une nouvelle tranche du beau roman canadien Les Chercheurs d'Or. Puis le courrier de Reine-Abelle, la page des bons mots et la page des concours. Tout cela pour cinq sous.

Rappels que La Ruche Ecolière paraît tous les quinze jours à 32 pages illustrées, grand format. Abonnement: un an \$1.00; un spécimen cinq sous en timbres postes. Adressez: LA RUCHE ECOLIERE, 86, ave Sterling, Montréal.

PENSEES

Vent-on savoir ce qui fait une nation? C'est le cœur des femmes. C'est le cœur des mères, des sœurs, des fiancées. Donnez à un peuple de fortes et courageuses mères, et l'on répond de ce peuple.

Henri Perreye

Il y a des chaînes qui sont d'or quand on les voit de loin, de plomb quand on les porte, de fer quand on veut les rompre.

Scribe

PROPOS LITTÉRAIRES

NOTRE LITTÉRATURE

EST-ELLE "MORTE"?

C'est un article de M. Claude Bâcle, récemment paru, [1] qui me suggère cette angossante question. M. Bâcle, lui, ne la pose même pas: il la résout d'avance de la façon la plus carrée. En fait, toute son étude n'est qu'un chant funéraire sur l'état trépassé de la littérature canadienne. Elle n'est même pas morte, d'après lui, elle n'a jamais vécu: elle a péri en germe avant même d'arriver au jour. Et voici les principes qui basent un si cruel diagnostic: "Toute l'écriture qui veut être artiste, absorbée dans l'étude des grands ouvrages passés, déformant l'homme, mais se gardant de calquer des observations directes ou réalistes sur le caractère du personnage désormais établi, vivant dans un décor déterminé, et le quel, depuis toute éternité, marche vers la lumière, est une littérature morte que les snobs de lettres peuvent exalter surabondamment, mais qui n'étonnera plus les générations prochaines. Toute écriture qui se sent d'après des règles irrationnelles, dictées par un système d'enseignement classique suranné, où la rhétorique fait l'office de dictateur; c'est écriture, disons-nous, qui s'écoule par le canal encombré, malsain et nauséabond des clichés, des feuilles mortes, des grammaires soporifiques, est et demeure une littérature morte."

Ces négations géantes, ces obituares démesurés, qui se rencontrent parfois aussi sous d'autres plumes, ne doivent pas nous faire trop frémir. Il semble passé en mode chez une certaine classe de critiques de proclamer ainsi l'absolue nullité de tout ce qui s'écrit chez nous. Avec un dédain qu'ils jugent de haute mise, ils promènent un monocle sur l'assemblée de nos historiens, de nos romanciers, de nos savants, de nos poètes, imposante au moins par son nombre, et prononcent sans hésitation: "Il n'y a là personne." Pas même entre les œuvres de gradations, de différences: le néant les fait toutes égales. Ce n'est pas assez d'affirmer que nos lettres sont faibles, malades peut-être, mourantes au pis aller: il faut qu'elles soient "mortes, mortes dans l'œuf."

Je ne rencontre jamais de ces diatribes sans songer au mot de Mark Twain: "La nouvelle de mon décès est grandement exagérée". Et je crains que toutes ces boutades ne soient que les humeurs d'une digestion pénible, maudissant une diète qu'elle ne s'assimile pas assez. Il y a entre certaine bile rageuse en chicanerie avec l'univers et aussi beaucoup de paresse. Car avez-vous remarqué combien cette critique est facile? Elle dispense d'étudier, de commenter, de discuter: il lui suffit de condamner et de pourfendre. Avec un vocabulaire épicé, hérissé de sarcasme, on s'en tire à merveille sans avoir besoin d'une idée. La virtuosité qu'il y a, c'est celle du mot fort, de la pointe, non celle du jugement, de la compréhension, de l'analyse. Il est évidemment plus simple, au lieu d'interpréter les œuvres, de les rayer d'un trait de plume. Et puis, n'est-ce pas d'avance une présomption de supériorité que de pouvoir ainsi mépriser tout le monde? Il faut voir cette critique à l'œuvre en face de tout écrit nouveau, de l'effort, par exemple, d'un jeune à son début. Vous croiriez que la tentative mérite une certaine bienveillance, un brin d'indulgence dans l'acueil. Pour nos rائلeurs ce n'est qu'une proie. On dirait que ces gens, souvent bien élevés, personnellement aimables, redeviennent hommes des cavernes à la seule présence du volume. Sa vue leur fait chercher leur javalot ou leur massue, soulève en eux l'instinct primitif de "taper." Il n'y a pas de charge, d'insulte, de huée, qui ne tombe sur le pauvre hère coupable d'avoir brouillé son verbe ou disloqué son hémistiche. "Tu as voulu écrire, crétin, eh bien, attends!" A l'instant on le coiffe d'une forte potée d'eau de cuisine chargée de pelures avancées. Il se relève plus humilié, plus honte, que s'il avait tué sa mère. Ces exécutions, il est vrai, plaisent aux goûts cruels de la foule; on court à ces éreintements comme on s'empressait autrefois à voir administrer la roue. La critique même peut y gagner du piquant et de la saveur; mais où est en cela la proportion et la mesure? Un livre, même sans grande valeur, est-il un attentat, qu'il faille le dénoncer avec cette indignation, le punir avec cette férocité? Ne peut-on dire qu'il est insipide, avec les précautions et les formes d'une conversation polie? Et ne peut-on, même sans le dire, le faire voir et toucher du doigt, le démontrer si clairement que personne n'en aura le moindre doute?

Je n'accuse pas M. Claude Bâcle de ces violences. Il est outré plutôt qu'outrecuidant, et poli autant qu'on peut l'être en traitant les gens d'imbeciles. Mais c'est bien le portrait de son école. D'ailleurs, il a lui-même de jolis spécimens du genre. Il parle d'un livre canadien "épouvantable, assommant, ridicule, qu'un farceur lui a adressé." Et la citation qu'il en fait est peut-être assommante, mais quant à être "épouvantable!" Il cite des phrases d'un autre ouvrage "extra soporifique" qui, selon

lui, "s'effondre dans l'obscur et le gâchis le plus invraisemblable." — et c'est tout simplement un exemple, égal à bien d'autres, de ce sévère décadent qu'on peut discuter, mais dont la mode existe, et qu'on voit employé même dans le "Secret de Lindbergh". Le mystère, c'est que ces deux extraits sont condamnés aux gémonies, l'un pour être vieillot, l'autre pour être moderne; alors c'est à désespérer de jamais trouver la "formule!"

Ce qui importe, c'est la thèse elle-même. M. Bâcle soutient que nos lettres sont mortes: mais le prouve-t-il vraiment? Il ne l'essaie même pas. Il lui faudrait pour cela démolir du fait à la base tous et chacun de nos auteurs: ce qu'il nous offre, c'est deux exemples d'œuvres obscures et inconnues. Le reste est affirmation pure, dont la généralité reste en l'air, balancée au fil des nuages. Ces principes même qu'il invoque sont discutables et brouillés. Il a l'air de blâmer une écriture de "vouloir être artiste, d'être absorbée dans l'étude des grands ouvrages passés"; mais est-ce là une cause de reproche? — Il veut qu'elle "calque des observations directes ou réalistes sur le caractère du personnage désormais établi, vivant dans un décor déterminé et le quel, de toute éternité, marche vers la lumière:" mais ceci est-il lumineux? — Il lui défend de se mouvoir "d'après des règles irrationnelles, dictées par un système d'enseignement classique suranné"; et ce péril pouvait régner il y a quarante ans, mais nos rhétoriciens, il me semble, sont maintenant presque à la page. — Il voudrait voir nos intellectuels "s'embarquer au petit jour vers des rives lointaines, absolument inconnues, qui limitent les mers les plus tourmentées"; pratiquement, qu'est-ce que cela veut dire? — Sa théorie de formation littéraire est des plus simplistes, d'ailleurs: "On écrit ou on n'écrit pas. C'est dans le sang. On est sain physiquement ou on ne l'est pas. La nature est terrible: le sol ne pardonne pas. Défiant l'univers, il enfante des génies. Du coup, s'établit une littérature." Mais alors, si la nôtre est morte-née, il ne faut s'en prendre qu'à la Providence!

Il nous adresse deux reproches directs, les seuls qui méritent d'être discutés. "Nous ne savons pas voir," et "notre langage reste toujours pauvre, sans vocabulaire." Et ceci pourrait être admis si on l'énonçait avec mesure et avec réserve. On pourrait concéder qu'en général nos œuvres ne témoignent pas d'idées très pénétrantes et d'observations très aiguës; encore faudrait-il y mettre des degrés et des exceptions. Il y a, par exemple, dans nos historiens des aperçus réfléchis et larges; chez certains de nos romanciers, une bonne dose d'observation et de réalisme. Plusieurs de nos poètes "voient" leur âme d'un oeil très clair. Ce n'est pas tant, en fait, la vision qui nous manque que l'audace de dire ce qu'on voit. — Notre parole se laisse ensermer de tant de lisères, berner de tant de conventions étroites, que son essor en est grandement alourdi. — Un peu de liberté mentale, morale et esthétique, c'est ce qu'il nous faudrait surtout. En tout cas, on n'est pas aveugle pour n'avoir pas un regard d'aigle. Quant à la pauvreté linguistique, c'est chose fort relative. S'il s'agit de correction, on peut dire qu'un grand nombre de nos auteurs, à l'apart même, ont écrit dans une langue suffisamment pure, grammaticalement orthodoxe. Et ce ne fut pas un mince mérite, avec le provincialisme les guettant d'une part et l'anglicisme de l'autre. S'il s'agit de brillant, eh bien, ils n'ont pas tous brillé; nous avons eu cependant d'excellents stylistes: nous avons eu Chauveau, Buies et Fournier; nous avons Bourassa, Asselin, de Montigny, Edouard Monpetit, l'abbé Maurault, et le frère Marie-Victorin. — Il en est de nous comme du reste du monde: il y a des pauvres et des riches. On admettrait d'ailleurs l'accusation entière que cela montrerait une littérature anémique; cela la ferait-elle morte jusqu'aux racines?

L'erreur fondamentale de cette critique est dans son excès. C'est le système du tout ou rien. Il n'y a pas de milieu entre l'admirable et l'insuffisant, le sublime et le ridicule. Le talent ne compte pas; pour minimum il faut le génie. Ce qui n'est pas complet, intégral n'existe pas, tout simplement. Mais où est la littérature sublimaire qui survivrait à cette épreuve? Croit-on que la France, ou l'Italie, ou l'Allemagne, ne produisent que des chefs-d'œuvres? Deux ou trois génies pour un siècle, perdus dans la masse du peccus, c'est à peu près la statistique; cela suffirait-il à vivifier tant de cadavres? Il faudrait dès lors refuser le souffle à la littérature française! Cette absurdité même n'effraie pas nos absolutistes. Ne voit-on pas de jeunes écoles faire dater la littérature de l'avènement du dadaïsme? Léon Daudet ne vient-il pas, d'écrire "Le Stupide XIXème Siècle", où il démontre que toutes les gloires de cet âge sont truquées, et que les génies prétendus ne furent qu'un ramas d'imbeciles? Il les passe tous en revue; il les rend tous à leur atome. C'est tout juste s'il ne nomme pas son propre père Alphonse. Et comme Daudet est passé maître en paradoxe, en esprit, en verve, il nous amuse extrêmement à suivre ce massacre. On est convaincu presque; on en vient à se dire: "Etaient-ils bêtes, vraiment!" Mais tout-à-coup on se réveille; on se rappelle Elio, Jocelyn, Les Misérables, la Comédie Humaine, Sapho, Madame Bovary, La Débâcle, Pêcheur d'Islande, Cyrano. Cent cinquante quolibets n'arrivent pas à détruire cela. Ce qu'on a admiré reste grand: c'est le persiflage qui est stupide.

Je voudrais que notre critique, avec la hardiesse de Daudet, eût aussi un peu de son style. Mais il faut regretter que ses sévérités soient condamnées dans un moule très lâche, et que sa langue, sans être "pauvre", soit si brumeuse et si opaque. Le sens réel des mots lui échappe souvent; leur amalgame forcé forme parfois un vrai gâchis. Ses constructions sont emmêlées, ses phrases interminables. Il dit: "soit que nous cherchons." Je signale ceci en passant pour montrer la distance possible entre la perfection qu'on prêche et celle qu'on pratique. Si nos lettres sont mortes, ce n'est pas une telle prose qui les ressuscitera.

Quel but utile peuvent, en tout cas, atteindre ces hyperboles fantasques? Est-ce former le jugement public que de lui faire jeter dans une hotte commune le bon, le meilleur, l'excellent, le nul, le médiocre, comme les égarés d'un même zéro? Encourage-t-on la littérature canadienne en l'assurant que, depuis cent ans qu'elle s'efforce, elle n'a absolument rien fait? Rend-on par là justice à Garneau, à Benjamin Sulte, à Fréchette, à Alice Lemieux? Est-ce la mission de la critique que d'aller ainsi, savant tout, telle SIVA, la déesse terrible, parcourant le monde pour détruire, pour faire table rase?

Répétons donc une fois de plus que notre littérature, si elle ne mérite pas encore qu'on s'en extasie, est au moins digne qu'on la respecte; qu'elle a exprimé depuis cent ans, à travers mille obstacles, l'idéal de nos âmes latines qui sans elle eût péri très probablement; que, partant de très bas, elle est montée durant cette ère en progrès constant; qu'elle offre à cette heure des espoirs meilleurs qu'à aucun âge de son existence. Ce n'est pas la flatter que de trouver en elle la marque multiple du talent; ce n'est pas la nier que de constater ses faiblesses. On peut la comparer, sans grand préjudice, à d'autres littératures latérales issues comme elle de la souche française: aux lettres suisses, aux lettres belges. Dans celles-ci pas plus que dans les nôtres le génie ne s'offre à chaque pas: elles ont pourtant des plumes sincères incarnant la pensée, les aspirations de leur race; cela suffit pour les faire vivantes. Il

LA JEUNESSE CANADIENNE D'AUJOURD'HUI

CONFERENCE FAITE, LE 15 DECEMBRE 1929, AU CLUB DAVID-PREVOST, DE SAINT-JEROME, PAR M. CLAUDE PREVOST, DE MONTREAL, ETUDIANT EN DROIT ET FILS DE FEU L'HONORABLE JEAN PREVOST.

[Suite]

Et la guerre de 1914, qu'en pense la jeunesse, comment envisage-t-elle les événements terribles qui ont eu pour effet de changer la carte de l'Europe et la face du monde? Comme une époque qu'elle n'a pas vécue sur laquelle l'histoire incomplète n'a pas encore pu l'éclairer, et c'est ce qui explique chez elle un certain militarisme. Elle constate les effets et les "à côté" de la guerre avec une connaissance imparfaite de la cause, l'explication plausible de son scepticisme à l'égard des traités de renonciation et des délibérations de la société des Nations. En plus sa philosophie rationnelle donne justice et consistance à son attitude; c'est la doctrine qu'on lui a enseignée, que pour faire respecter la loi il faut une sanction et que cette sanction ne peut être appliquée que par une force supérieure. Un tribunal d'arbitrage peut séjurer avec pompe et majesté, dicter des lois internationales, rendre des décisions mais s'il n'a pas une force armée capable d'imposer ses vues il est réduit à la plus complète impuissance.

Il est vrai que les grandes puissances pourraient toujours intervenir dans les démêlés des petits états et les tenir en respect mais quand elles-mêmes auront des droits à faire valoir, des injures à venger, qui pourra

est bon, sans nul doute, que la critique se tienne très haut, qu'elle ne soit jamais molle ou dupe: encore faut-il qu'elle sache tirer des œuvres les sucs réels qui y circulent, plus ou moins riches ou abondants. Une critique en tout négative, toute faite de dédain et de blâme, c'est là vraiment la critique morte.

Louis DANTIN

C'EST le TEMPS des LOYERS

Etes-vous muni de Formules de Bail, Affiches de Maison à louer, Logement à louer?



Afin de répondre aux nombreuses demandes, nous avons augmenté considérablement notre Assortiment d'Affiches qui est maintenant le plus complet possible, depuis l'affiche de MAISON A VENDRE jusqu'à celle de REPAS A TOUTE HEURE, etc. Prix modique à l'unité. Prix spécial par quantités et assortiment spécial pour les marchands. IMPRIMERIE DE L'AVENIR DU NORD ou chez Henri Parent PRES DU MARCHÉ SAINT-JEROME

INSTITUT D'OPTIQUE OUMET



L'avenir de vos enfants est en jeu Vos enfants sont-ils aptes à poursuivre leurs études? Leur vue est-elle en parfaite condition? Sinon comment peuvent-ils prendre le rang que mérite leur intelligence? Ne passeront-ils pas pour des paresseux et des ignorants sans qu'il y ait de leur faute? L'enfant ne peut pas être juge de ses yeux, faites-les examiner avant de lui imposer un travail scolaire quelquefois pénible. Institut d'Optique Oumet 4228, St-Denis, près Rachel, Montréal Téléphone BElair 1661

intervenir puisque ce sont elles qui représentent la force. Les traités, on sait ce qu'on en fait; n'est-ce pas Von Bulow lui-même qui, lorsqu'on lui faisait remarquer que l'Allemagne elle-même avait signé le traité garantissant la neutralité de la Belgique répondit avec un cynisme machiavélique, que c'était un chiffon de papier.

A voir ces tendances militaristes chez les jeunes, les pacifistes parmi eux ne peuvent s'empêcher de penser que leurs idées de paix ne prévaudront que lorsqu'on se rendra compte qu'elles doivent être le fruit d'une longue éducation des individus. Un autre grand trait caractéristique de notre jeunesse universitaire canadienne-française, c'est cette position intermédiaire qu'elle occupe entre la civilisation Européenne et la civilisation Américaine. Elle tient de l'une et de l'autre, elle ne balance pas mais semble être un trait d'union entre les deux; c'est le résultat de deux éléments combinés, d'une première éducation sur un plan purement européen et du voisinage des Etats-Unis et de leur idées de pragmatisme, c'est ce qui explique son attitude. Quand elle envisage l'avenir, elle cherche et aime les professions libérales à cause des satisfactions intellectuelles qu'elles peuvent lui procurer mais aussi elle se dirige de plus en plus vers le commerce et les affaires car en général elle considère comme louable la soif de la richesse parce qu'elle voit là le seul moyen de pouvoir satisfaire les besoins nouveaux de la vie moderne. Une autre des tendances les plus caractéristiques de la jeunesse de notre époque, une autre manifestation profonde de son être collectif, c'est ce patriotisme tout nouveau qui enfleme chez elle, l'idée s'infiltrant de plus en plus que nous sommes des canadiens d'abord; la distinction des races existe encore certes mais elle est un signe de plus en plus par des concessions mutuelles et surtout par le fait marquant que le Canada devient de plus en plus une nation aux yeux des autres pays.

On s'est rendu compte depuis quelques années, de l'importance de notre pays, ses richesses naturelles et ses hommes d'états l'ont mis en pleine lumière. Le Canada figure parmi les premiers pour l'importance de son commerce et il a forcé l'attention des grandes nations commerçantes. Le Canada siège à la Société des Nations sur le même pied que les grandes puissances, notre pays a des légations à Londres, à Paris, à Washington et à Tokio sur lesquelles flotte le drapeau de notre marine marchande que nous considérons comme le nôtre, et permettez moi messieurs de vous citer ici la définition, celle-là toute nouvelle, que donne la conférence impériale de 1926 du statut des dominions dans l'empire: "Ce sont au sein de l'empire britannique des collectivités autonomes de statut égal; elles ne sont d'aucune manière subordonnées les unes aux autres à aucun point de vue domestique ou extérieur; mais elle sont unies par une allégeance commune à la même couronne et associées librement comme membres du Commonwealth britannique."

Et à qui devons-nous cette nouvelle position dans l'empire, cette position d'associés je suis fier de le dire: à la politique extérieure du parti libéral. Sir Wilfrid Laurier commença par obtenir la liberté pour le Canada de faire ses traités de commerce et le gouvernement actuel poussa encore plus loin cette politique bienfaisante et vraiment patriote d'entente internationale. De toutes ces tendances de la jeunesse que faut-il déduire? Son grand bonheur de vivre et de vivre la vie moderne, la pratique qu'elle accepte sans sourcilier, le scepticisme joyeux qu'elle affecte, le grand élan de tout son être vers l'avenir qu'elle voit brillant et facile révèle sa force et sa confiance. Et les idées qui peuvent les séduire seront celles des hommes qui attendent beaucoup du futur parce qu'ils veulent surtout influencer sur lui et le façonner par leurs mains; et ne sont-ce pas là les idées de notre libéralisme, n'est-ce pas là la politique de la jeunesse!

Demandé Tabac canadien, en petite ou grande quantité. Prière d'envoyer les échantillons et les prix pour tout ce que vous avez. G. G. Dubois 18, Ave Henderson OTTAWA Ontario

HOMMES! LA PROSTATITE - rétractement d'urine, ou faiblesse de la vessie - mine la santé. Si vous ressentez les douleurs de cette maladie employez la PROSTATINE

Le seul radio combiné à ce prix sur le marché. Aussi le Fameux Radio-Phonographe combiné Freed-Eisemann \$318.00

Le seul radio combiné à ce prix sur le marché. Nous prenons en échange les vieux chars, les vieux gramophones ou radios. Vos conditions sont les nôtres.

Reparations générales, Assortiment complet de parties d'autos, Accessoires, etc. GASOLINE, HUILES. Allez à la ASA St-Jérôme. Pour la saison froide, Place à louer, Garage chauffé. \$8.00 par mois. Pour renseignements, voyez M. SANSOUCIE, Gérant, Téléphone 410 - St-Jérôme

Chaque poste Bell est un poste de "longue distance". Donnez-lui le numéro - vous épargnez du temps et de l'argent. Souvent, lorsque vous appelez à "longue distance", vous n'avez pas besoin de parler à une personne déterminée. Dans ces cas, donnez à la téléphoniste le numéro désiré et dites-lui que vous désirez parler à "n'importe qui". En adoptant cette pratique vous épargnez de l'argent, parce que vous bénéficiez du taux réduit d'un appel "entre postes" au lieu du taux d'un appel "de personne à personne". Quand vous demandez une personne déterminée, vous avez profité à donner le NUMERO* parce qu'alors vous obtenez la communication beaucoup plus vite - très souvent pendant que vous êtes au téléphone. * Si vous ne connaissez pas le NUMERO désiré, la téléphoniste le cherchera pour vous.

Manufacture de PORTES et CHASSIS à Saint-Jérôme. Portes, Chassis, Jalousies, Tournage, Découpage, Bois préparé, Bois de charpente, etc. Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. ELIE MEUNIER, Prop.

Coupé Sport Ford 1930. Salon Lauzon & Allaire 263, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme. Tél. 254. Toutes les lignes Ford Sedan, Coach, etc. Aussi le Fameux Radio-Phonographe combiné Freed-Eisemann \$318.00. Le seul radio combiné à ce prix sur le marché.

[1] Voir L'AVENIR DU NORD du 10 janvier 1930.

Dom Apollinaire Théberge

DE L'ORDRE DES CHARTREUX

Dom Apollinaire Théberge, frère de M. J.-A. Théberge de Saint-Jérôme, percepteur de l'enregistrement pour le comté de Terrebonne, vient de mourir, à l'âge de 88 ans, dans un monastère de chartreux de Yougoslavie. Il avait quitté le Canada il y a 63 ans pour entrer dans l'ordre des Chartreux en France.

Nous reproduisons de LA SEMAINE RELIGIEUSE, de Montréal, cette notice biographique qu'elle a regue, dit-elle, d'un monastère de Yougoslavie.

Exilé de France depuis 1903, Léandre-Charles-Ludger Théberge en religion dom Apollinaire, est mort à la Chartreuse du Trône de la Très-Sainte-Trinité, en Yougoslavie, un jour avant d'entrer dans sa 88e année. (le 26 nov. 1929).

Il naquit le 26 novembre 1842 au Canada, à Saint-Joseph de Chambly, dans le diocèse de Montréal, de parents profondément chrétiens. Son père, qui dirigeait un atelier de ferronnerie, avait une supériorité intellectuelle remarquable, une mémoire prodigieuse, une véritable érudition qui le firent nommer conseiller des écoles, bien qu'il ne sût ni lire, ni écrire, étant né à une époque où, dans beaucoup de campagnes, les écoles n'existaient point. A l'âge d'homme, il ne voulait pas apprendre à lire et à écrire, par une extraordinaire humilité; mais il comprit l'importance capitale des études et depuis son mariage, il ne cessa de charger sa femme ou l'un des enfants de lui lire quantité de livres excellents, pendant des journées presque entières, les dimanches et fêtes. Aussi, son commerce ayant prospéré, il fit donner, dans des maisons religieuses, une très bonne éducation à ses nombreux enfants.

Il avait sollicité et obtenu la petite main d'une toute jeune fille, Catherine Dufresne, vraiment digne de lui. Mariée à treize ans, elle lui donna quinze enfants, parmi lesquels deux prêtres, une religieuse, et d'autres qui, entrés dans la sainteté du mariage, demandèrent à Dieu et obtinrent des vocations dans leur postérité ou leur parenté jusqu'au lointain Manitoba et jusqu'à New-York.

Comme son époux, Catherine Dufresne comprit l'importance d'une instruction très chrétienne et complète, et cette jeune dame eut la haute sagesse de continuer à venir en classe chez les sœurs, au lendemain de son mariage.

Son fils Charles, le futur prêtre Chartreux, fit de sérieuses études au collège de l'Assomption. Il tenta un premier essai de vie religieuse dans la Compagnie de Jésus, où il resta dix-huit mois. Ensuite il vint en France, à la Grande-Chartreuse. Le 21 juillet 1866 il reçut l'habit de novice et le nom de dom Apollinaire. L'année suivante, il fera ses vœux simples en la solennité de l'Assomption, et en la même fête quatre ans plus tard aura lieu sa profession solennelle.

En différentes résidences il aura 63 années de vie carthusienne. Cette longévité extraordinaire, il l'attribuait lui-même à trois causes: 1o Dès son enfance, il avait eu le bonheur d'être habitué à une vie d'endurance et de travail, et rompu à

tous les exercices du corps; à onze ans, il savait, ainsi qu'une de ses sœurs, se tenir debout, sans selle ni bride, sur un cheval lancé au grand galop. Aussi plus tard, après examen devant l'autorité militaire, fut-il nommé capitaine du bataillon scolaire de l'Assomption.

2o A l'exemple de son père, il demeura fidèle presque toute sa vie, à s'abstenir de n'importe quelle boisson alcoolique.

3o Jusqu'à une attaque de paralysie du côté gauche survenue en 1928 conformément à la règle des Chartreux, il ne manqua jamais de se servir lui-même, de consacrer quelque temps chaque jour aux occupations manuelles, telles que, non pas le balayage, mais le lavage de sa cellule, la menuiserie, le tour, la ferronnerie ou le jardinage.

D'une étonnante dextérité, il réussissait dans toute sorte de travaux manuels, et, avec grande obligeance, il rendit quantité de services à ses confrères, malgré une raideur très accentuée, qui, de son propre aveu, lui avait mérité, dans les pièces de théâtre au collège, les rôles de brigand.

Il avait pris et il garda toujours la ferme propos de ne perdre aucune minute de son temps, et, pour éviter de longues lettres, il aimait à répondre à ses amis intimes par de petites poésies qui révèlent son esprit enjoué et sa piété aimable.

Voici en quels termes à l'âge de 84 ans, il payait sa cotisation d'ancien élève du collège.

J'ai, pour vous rembourser, des [trésors sans mesure,

Où je peux, sans argent, puiser à [pleines mains

Pour dûment vous payer en bons [de capucins.

De mes vers montrez-vous plus [flatteur que censeur

Le vieillard, vous savez, est parfois [radoteur.

Il faut lui pardonner sa vanité [secrète,

Et lui laisser penser qu'il est [vraiment poète.

De même que son père, il eut une réelle érudition, qui le faisait considérer comme un prêtre de bon conseil. Il conserva toujours un véritable enthousiasme pour les oeuvres de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin.

A l'exemple de son père et de sa mère, il se fit remarquer par sa droiture et sa loyauté. Signalant une fois quelques abus à un supérieur, il ajoutait: "Vous pouvez communiquer ma lettre à celui dont je vous parle", et, avant de signer, il terminait sur ces deux vers de Gresset, qui peignent exactement son caractère: Un rapport clandestin n'est pas [d'un honnête homme

Quand j'accuse quelqu'un, je le [dois et me nomme.

Enfin il mérita cet éloge, l'un des plus beaux qu'on puisse faire d'un prêtre:

"Afin de s'unir au témoignage d'amour infini que Notre-Seigneur nous a donné sur le Calvaire, il demeura fidèle, pendant assez longtemps, à jeûner au pain et à l'eau le vendredi."

"Très âgé, acablé d'infirmités et malgré les rigueurs de l'hiver il montrait un grand zèle pour célébrer le saint Sacrifice, pour assister aux messes conventuelles toujours chantées et aux Offices de jour et de nuit, intégralement exécutés en chant grégorien, pendant lesquels son attitude était admirable et pleine d'édification."

L. M.

LAC MERCIER

Nous ajoutons ceci aux nouvelles parues dans notre numéro de la semaine dernière et qui traitaient de la Messe de Minuit célébrée dans la nouvelle église:

"La chorale se composait de douze voix d'hommes et près de vingt-cinq jeunes filles sous la direction de M. Paul-Aug. Barbe. Ce sont MM. Philippe Lapointe, H. Carrière, A. Boivin, A. Richer, A. Dauphin, A. Binette, R. Dubois, J.-Z. Bisson Marcel Lapointe, Raoul Meilleur et Félix Calvé. Parmi les jeunes filles on remarquait Mlle Claire Deslauriers, sœur de M. le curé Deslauriers; Laurette Meilleur, Thérèse Meilleur, Florence Labelle, Bernadette Dubois, Laure Lapointe, Jeanne Sigoin etc. etc.

Le Minuit Chrétiens a été rendu par M. Paul Aug. Barbe, directeur de la chorale. Le chœur des hommes a rendu la messe royale de H. Dumont en chant grégorien. Les solistes furent MM. A. Boivin, P. Lapointe, H. Carrière, A. Richer, A. Dauphin et P. A. Barbe.

A la messe de l'Aurore, les jeunes filles ont chanté les cantiques de Noël et les solistes furent: Mlle Thérèse Meilleur, Laurette Meilleur, Laure Lapointe, Florence Labelle et Bernadette Dubois.

Mme Paul R. Descary, de Dorval, touchait l'orgue. Aux cantiques, accompagnement de violon pas M. R. Meilleur.

MONT ST-MICHEL

Dernièrement à neuf heures ont eu lieu les funérailles de Mme Félix Bissonnette née Mérida Amarianger, décédée mardi le 31 décembre.

Le service fut chanté par M. J.-A. Latour, curé de la paroisse.

Conduisaient le deuil: son époux, son père, ses frères France et Joseph Amarianger, ses beaux-frères Louis, Téléphore et Armand Bissonnette, Donat Papineau, M.-E. Labelle, Adélar Chatillon, Placide Chatillon.

On remarquait encore dans l'assistance M. et Mme Florand, M. et Mme Ernest LaPalme, MM. Oscar Quevillon, Omer Quevillon, Alph. Legault, M. et Mme St-Louis, Mlle Geneviève Ethier, Laurette Lanthier, Agathe et Alice Villeneuve, M. Léveillé, M. et Mme Lanthier, M. et Mme Maillet et un grand nombre d'enfants de la paroisse.

Nos plus sincères sympathies à la famille éplorée.

MONT LAURIER

Récemment, avait lieu chez M. Félix Lajeunesse, une soirée intime. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Jos. Lajeunesse, M. et Mme Isidore Lajeunesse, M. et Mme Alexis Chénier, M. et Mme Edouard Lajeunesse, M. et Mme Germaine Lajeunesse, Mlle Bernadette et Gilberte Lajeunesse, Reine-Aimée, Fleur-Ange et Juliette Jolicoeur, Agnès, Lucie et Germaine Chénier, Jeanne Marotte, MM. Wilfrid Ponpat, Lorenzo Henri et Emile Demers, Léo et Auguste Chénier, Achille et Gérard Lajeunesse, Edgar et Lionel Jolicoeur, Eméry Marotte, Charles, Alfred Boek, Aristide Prévost et quelques autres. Il y eut chants, musique, déclamations. A minuit, un délicieux goûter fut servi.

Tous s'en retournerent à une heure assez avancée emportant un agréable souvenir de la soirée.

Etaient de passage dans leurs familles à l'occasion des fêtes: Mlle Reine-Aimée Jolicoeur, Bernadette et Gilberte Lajeunesse, Bernadette Demers et Jeanne Marotte.

M. et Mme Maxime Dinelle, un fils baptisé Joseph-Régent-Germain.

Parrain et marraine, M. Jean Fleury, Mlle Jeannette Dinelle. Porteuse: Mme Roger Whissel.

ESSAYEZ LA MAGNÉSIE CONTRE LES MAUX D'ESTOMAC

Pour neutraliser l'acidité et la fermentation. Elle prévient l'indigestion et les gaz agissant l'estomac.

Les gens qui souffrent d'indigestion ont généralement essayé la pepsine, le charbon de bois, des drogues et divers adjuvants digestifs pour n'en obtenir guère plus qu'un soulagement léger et temporaire — et parfois même moins que cela.

Mais avant de vous résoudre à endurer une dyspepsie chronique, faites donc l'expérience de l'action d'un peu de Magnésie Bisurattée — non pas le carbonate ordinaire du commerce, le citrate ou le lait, mais bien la Magnésie Bisurattée pure que vous pouvez vous procurer chez presque tous les pharmaciens sous forme de poudre ou de pastilles.

Prenez une pleine cuillerée à thé de poudre ou quatre pastilles avec un peu d'eau après votre prochain repas, et voyez le merveilleux effet qui en résulte. La Magnésie Bisurattée neutraliserait immédiatement ce dangereux et nuisible acide de l'estomac dont la présence fait fermenter et sursit les aliments, produit des gaz, des éructations, de la flatuosité, des brûlements, du ballonnement ou cette sensation de pesanteur ou d'obstruction qui semble suivre toute absorption de nourriture. Vous pouvez éprouver le plaisir de manger sans craindre d'indigestion.

MORIN HEIGHTS

M. Delphis Forget a été élu conseiller avec 48 votes de majorité.

Samedi soir, le 18 courant le Club de hockey Adame de Montréal est venu rencontrer notre club local. Ce dernier a été défait cinq minutes avant la fin de la dernière période. M. Arthur Finek du club local a été la victime d'un accident heureusement non grave.

Samedi prochain le 25, le club de hockey de Arundel doit venir rencontrer le club local qui a déjà défait "Arundel" chez lui.

Plusieurs jeunes garçons et filles des collèges et convents sont venus passer les vacances de Noël et du Jour de l'An dans leurs familles. Nous avons remarqué MM. Jean Léveillé, Guy Alarie et Claude Aubry, élèves de Montréal, MM. Gérard Bouchard et Jean-Paul Aveline à St-Jérôme et Mlle Aliège Alarie du convent de St-Jérôme.

M. Josaphat Alarie, propriétaire de la boulangerie de Morin Heights est retenu tous les jours à Saint-Jérôme pour remplir son devoir de petit Juré.

Samedi, le 18 courant, M. le Dr Bourdon recevait quelques amis pour féliciter M. Delphis Forget à l'occasion de son entrée au conseil. Comme toujours M. le Dr Bourdon et sa digne épouse ont reçu leurs invités avec cette chaude hospitalité et cette grâce charmante qui les caractérisent. Ils ont prononcé vers le soir à au Stade à Montréal on vida le bœuf de vin traditionnel et on se sépara. Dr Bourdon, Adonias Forget et M. Beaulieu déjà conseillers dans des discours bien intéressants, surent donner des conseils pratiques et sages.

Parmi les invités on remarquait: outre le héros de la fête, M. le conseiller Delphis Forget, MM. J.-A. Bouchard, Albert Aubry, Adonias Forget, P. Guénette, Legault de Christville, M. Bassler, M. Jos. Alarie et le Dr Pontbriand et M. Robert Kennedy.

Ces jours derniers, des skieurs de Westmount dans les personnes de Mesdemoiselles Pierrette Legault et R. Chartier, Messieurs Maurice Fortin, Pierre Lapierre ont fait un court séjour ici et se sont fort amusés.

Ont eu lieu les élections municipales dans notre village, pour la charge de conseillers. Ont été élus:

Au siège No. 4: M. Ubald Marinier, élu par acclamation.

Au siège No. 3: M. J. Ovide Matton, avec une majorité de 45 voix sur M. Joseph Paradis.

Au siège No. 5: M. Arthur Alarie, avec une majorité de 43 voix sur M. Jean Vallée. Tous deux étaient conseillers sortant de charge.

Agissait comme président d'élection, M. Alf. Bédise.

Agissait comme secrétaire d'élection, M. J.-B. Cédillotte.

LABELLE

Ces jours derniers, des skieurs de Westmount dans les personnes de Mesdemoiselles Pierrette Legault et R. Chartier, Messieurs Maurice Fortin, Pierre Lapierre ont fait un court séjour ici et se sont fort amusés.

ECHOS DE LA MACAZA

Mme Justin Rapatel et sa jeune fille Clémence sont revenues d'une promenade de quelques jours à Montréal.

M. Georges Lessard nous a quittés pour aller passer quelques mois à Doheny à l'emploi de M. G. M. Strong. Nous lui souhaitons succès.

De passage à Saint-Jovite la semaine dernière, Mlle Gertrude et Gilberte Dumouchel et M. Raoul Varin.

M. et Mme Euclide Nadon de Mont-Laurier et M. Renaud était de passage chez M. Ath. Dumouchel lundi.

Mlle Joséphine Lavoie de Montebello est venue passer une semaine de repos chez sa sœur Mme Joseph Gravel.

M. et Mme Aldéou Dumouchel étaient de passage à Saint-Jérôme la semaine dernière les invités de Mme A. Tasse.

M. Raoul Varin de Weir et M. Albert Coulombe de Nominique étaient à l'hôtel des Laes il y a quelque temps.

M. Ath. Dumouchel, Mlle Yvonne Dumouchel sont allés à Mont-Laurier ces jours derniers reconduire Mlle Georgette qui allait reprendre ses classes.

M. et Mme Euclide Nadon, M. Euclide Renaud de Mont-Laurier de passage à l'hôtel des Laes.

M. et Mme Henri Onellelle sont heureux de faire part à leur parents et amis de la naissance d'un garçon baptisé sous les noms de Joseph-Robert-Maurice.

Parrain et marraine, M. Albert Ouellette et Mlle Annette Desjardins, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme J.-A. Lapointe, tante de l'enfant.

M. Cléophas Dumouchel de Cochrane, Ont., était chez son frère, M. Ath. Dumouchel, ces jours derniers.

M. Delphis Dumouchel, d'Aylmer est venu passer un mois chez son frère, M. Ath. Dumouchel.

Mme Wilfrid Pilon et sa jeune fille Mlle Anita sont revenues d'un court séjour à Montréal et Saint-André-Avelin.

M. Paul Savard a été nommé marguillier en remplacement M. Michel Desjardins sortant de charge.

M. Alfred Gratton est revenu samedi dernier d'une quinzaine passée à Montréal chez ses fils MM. Azarias et Honoré Gratton.

NOUVELLES DE STE-AGATHE

Vendredi le 10 janvier dernier, M. et Mme J.-Albert Cloutier ont fait baptiser un fils, Albert-Joseph-Philippe-Rémi.

Parrain, le Rév. A. Bazinet, curé de St-Philippe, grand-oncle de l'enfant; marraine, tante Annette Quenelle. Porteuse, tante Clairette Cloutier.

Dimanche dernier le Ste-Agathe est allé visiter le St-Jovite pour la première fois cette saison et la partie a été très brillante.

Le Ste-Agathe a remporté une victoire facile en battant le St-Jovite par 7 à 2 devant une assistance nombreuse.

Les spectateurs ainsi que les joueurs de Ste-Agathe félicitent les joueurs du club local à cause du beau jeu qu'ils ont fourni. Dans les années passées le Saint-Jovite avait le jeu le plus brutal de tous les clubs des Laurentides mais grâce à la nouvelle administration ce club a progressé et il continuera à progresser.

Dimanche le 12 janvier dernier avait lieu la première course éliminatoire en skis entre Val-Morin et Ste-Agathe pour la coupe offerte par M. Parent, maire de Ste-Agathe des Monts. Le départ avait lieu en face de l'hôtel Pinehurst Inn à Val-Morin et alignait onze concurrents.

1er Joseph Pierrotti, 1.22.02.

2e Richard Grignon, 1.22.15

3e Paul Pierrotti, 1.23.30

4e Maurice Laramée, 1.25.11.

5e René Laramée, 1.25.46.

6e Jean-Ls Belhumeur, 1.30.04.

7e Kenneth Agnew, 1.37.13.

8e Antoine Hamel, 1.37.30.

9e Marcel Bertrand, 1.38.

10e Rolland Belhumeur, 1.39.

11e Jean Marchand, 1.52.05.

Les quatre premiers arrivants de cette course se trouvent à être classés pour la course finale de Val-Morin à Ste-Agathe, qui aura lieu dimanche le 9 février prochain.

Dimanche, le 19 janvier dernier, durant la course en skis de Val-Morin à Ste-Agathe des Monts, avait lieu une course en skis pour dames et demoiselles autour du Lac des Sables sur une distance de deux milles, laquelle course à laquelle prirent part dix concurrentes.

1ère Mlle Lucie Larivière, 17 mi.

2ème Mlle Dorothy Collett, 17 mi.

3ème Mlle Barbara Wight, 18 mi.

4ème Mlle Emeline Parent, 18 mi.

5ème Mlle Agathe Tourangeau, 18.15.

6ème Mlle Germaine Hamel, 18.30.

7ème Mlle Estelle Marchand, 19.30.

8ème Mlle Laurette Belhumeur, 19.30.

9ème Mlle Lucie Belhumeur, 19.30.

10ème Mlle Yolande Murray, 19.30.

Cette course est une éliminatoire pour une coupe qui sera donnée à celle qui gagnera la course finale qui aura lieu dimanche le 2 février prochain. Dimanche prochain, il y aura une autre course en skis pour dames et demoiselles. (2e course éliminatoire). Même parcours que la dernière fois. Distance deux milles. Les cinq premières de la dernière course détailleront avec les trois premières arrivantes de la course de dimanche, Dimanche le 2 février 1930.

Après la course des dames et des demoiselles, le café fut offert par Mlle Laurette, Germaine et Lucille Belhumeur, à toutes les concurrentes. Toutes acceptèrent l'invitation et s'amuserent bien tout en se reposant de la course auxquelles elles prirent part.

Outre la course des dames et des demoiselles qui doit avoir lieu dimanche, il y aura la deuxième course éliminatoire pour la coupe offerte par la ville de Sainte-Agathe des Monts, emblème du championnat des Laurentides. Le parcours de la course comprend un "Cros Country" de cinq milles dans les montagnes laurentiennes aux alentours de Ste-Agathe des Monts.

Le départ de la course se fera en face de l'Hôtel Laurentide Inn à Ste-Agathe des Monts à une heure et demie P. M. Plusieurs concurrents ont déjà fait enregistrer leur nom. Cette course est la deuxième éliminatoire. La troisième et dernière éliminatoire aura lieu dimanche le neuf février 1930. Tout ceux désirant s'inscrire pour ces courses devront se faire enregistrer avant le jeudi matin de chaque semaine respective en s'adressant soit à M. Albani Lefebvre ou à M. Belhumeur, tous deux de Sainte-Agathe des Monts.

Ces jours derniers est décédé à Ste-Agathe des Monts M. Wilfrid Cloutier, autrefois entrepreneur de pompes funèbres, décédé le 14 janvier dernier à l'âge de 62 ans.

Pour déplorer sa perte le défunt laisse, outre son épouse née Marie-Louise Monette, dix enfants: Mme Vve Rosario Reid, de Mont-Laurier, M. Charles, Auguste et Aimé de Montréal, Patrick, de Mont-Laurier, Jean-Louis, d'Hawkesbury, Joseph, Gustave, Ernest, Rolland, Gérard de Ste-Agathe. Il laisse aussi deux sœurs: Mme G. Guénette, de Verner, Ont., et Mme F. Loiseau, de Ste-Agathe et un frère, Gédéon, de Verner, Ont.

Les funérailles eurent lieu le 17 janvier 1930 au milieu d'un grand nombre de parents et amis. Le corps fut porté par des amis du défunt: MM. Clodomir Forget, Exalaphat Forget, Hormidas Monette, Joseph Laporte, Ernest Marchand et Rodrigue Touchette.

Offrandes de Messes: — Famille Rodrigue Touchette.

Bouquets spirituels: — M. et Mme G. Jabinville de Mont-Laurier, les élèves du High School d'Hawkesbury, Ont., les professeurs et les élèves de

l'Académie St-Joseph d'Hawkesbury, les élèves des Frères du Sacré-Coeur, (3ième année) Famille J.-A.-C. Beau-lieu, Famille Exalaphat Forget, Famille Delphis Côté, Famille T. Guindon et Mlle Rita Monette.

Offrandes de fleurs: — M. Ernest Roehon, de Montréal.

Sympathies: — M. C. Guénette, de Verner, Ont., M. et Mme G. Quénette, de Verner, Ont., M. et Mme M. Roy, d'Hawkesbury, Famille M. Gaudette, Famille Arsène Boucher, Famille Eugène Guay, M. Michel Bellerose, M. Gaston Gibeault.

Télégrammes: — M. l'abbé E. Vé-zina, vicaire d'Hawkesbury, Mme O-vila Gervais, d'Ottawa, Mlle Ida Port-tance d'Ottawa et M. Girard Go-din, de Montréal.

ROLAND LIBOIRON

SAINT-FAUSTIN

M. et Mme Jos. St-Jacques font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Hervé-Gérard. Parrain et marraine, M. Hervé Oumet et Mlle Laurette Oumet, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse, Mme Honorius Oumet, tante de l'enfant.

M. et Mme Aquila Penault, de Witherbee, ainsi que Mlle Berthe Penault, de Montréal, étaient les hôtes de MM. W. Penault et Noël Desjar-dins.

MM. Rodrigue Warlme et son fils Patrick Grand'Maison ainsi que M. et Mme Aurèle Desjardins sont allés passer l'hiver à Quénette.

M. et Mme Théodore Legault sont les heureux parents d'un fils nommé Martial, Gérard.

M. F. St-Louis ainsi que Mme An-toine Warlme sont actuellement très malades.

A VENDRE

MAISON dans village de Mont-Roland, 2 étages, 2 logements, eau, électricité; en face de l'église, 2 arpents de la gare; emplacement près de la rivière du Nord. Vendra à moitié prix, \$2,500. avec conditions.

MAISON avec emplacement, village de Saint-Sauveur, pour convenir aux rentiers. Prix \$700.00 pour régler succession.

MAISON à 2 étages, emplacement avec verger, dans village de Sainte-A-dèle; belle vue sur le lac, près de l'é-glise.

Prix \$2,500.00 dont \$500. comptant, balance \$200.00 par année, 4% d'inté-rêt.

MAISON MODERNE 3 étages, près de la station du C. P. R. à Shawbrid-ge, eau, électricité, fournaise à air chaud, jeu de tennis. \$5,000.00 avec conditions.

MAGASIN GENERAL, sur route nationale, dans le village de Shawbrid-ge.

Prix \$2,000.00 comptant.

ACHETEURS, qui désirez acheter des propriétés à bon marché, considé-rez l'annonce ci-dessus, voyez Jos Gohier, Saint-Hippolyte, Tél. 601-5-42.

Téléphones 65 et 246
Hôtel Lapointe
ALF. LAPOINTE, Prop.
255-257, RUE LABELLE
Saint-Jérôme, P. Q.

STOCKS
MINIERS et
PÉTROLIERS
Achetés - Vendus - Cotés
STATISTIQUES FOURNIES
sur demande

MOUNT CIE
LIMITÉE

Membres du
Consolidated Mining and Oil Exchange
204, rue Hôpital, Montréal
Marché 6193

Fils privés directs à Montréal
St-Jérôme, Edif. Gaiusau, Tél. 441
— ENVOYEZ GRATUITS —
Envoyez "MOUNT'S MINING
REVIEW" à
Nom.....
Adresse.....



DES SOUMISSIONS CACHE-TEES, adressées au Ministre des Postes seront vues à Ottawa, jus-qu'à midi, vendredi, le 14 février, 1930 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre an-nées six (6) 3 (hiver) fois par se-maine sur la route entre LES HAU-TEURS ET SAINT-JEROME à com-mencer le 1er avril, 1930 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de LES HAUTEURS ET SAINT-JEROME et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formu-les de soumission.

Bureau de l'administrateur de dis-trict,
Montréal, 4 janvier, 1930.

J. TAYLOR
Administrateur de District.

GRATIS

Magnifique plat à patate non converti-10
pouces—valeur \$1.00, donné Gratis avec le
Thé et Café

MIKADO
meilleur que tout autre thé et café du
même prix. En vente partout à 75¢ la
livre. Demandez-le à votre fournisseur
GLOBE TEA CO. MONTREAL

Le restaurant le plus attrayant de
St-Jérôme. Ouvert jour et nuit.
Dîner table d'hôte, 11½ à 2:00
Souper, 5:00 à 8:00
Dîner et souper au poulet ou dinde,
le dimanche, 75 cts.

WM. BOWMAN, PROP.
39, Ave. LEGAULT Phone 444

MAÇASIN INDEPENDANT VICTORIA

HENRI GAREAU
St-Faustin Station
Spéciaux du 27 janvier au 1er février
POUR DU COMPTANT

SUC



Le Coin de Beliber



CONTE A NINON

Comme j'entrais au bureau de poste, hier, vers cinq heures, je fus accosté par mon ami Jean qui me glissa à l'oreille:

— Viens-tu faire une promenade en ski, après souper? Une tournée dans les bois du coteau te mettra juste en forme pour mieux écrire demain... Et d'ailleurs, je suis seul...

Il y avait dans sa demande tout autant de supplication qu'il y en avait jadis dans tes yeux, Ninon, quand tu voulais que je te parle d'amour. Cela ne me disait rien. Il faisait tout d'abord un froid de loup, et bien que je ne sois pas frileux, je ne me sentais guère l'énergie de l'expédition. Toujours est-il que j'acceptai.

A huit heures, nous partîmes. J'y allais presque à contre cœur. C'est toi qui disais que les soirées qui nous attirent le moins sont toujours celles qui nous favorisent le mieux. Tu as presque raison, Ninon: je parie que c'est le Bon Dieu qui arrange ça. Le ciel était beau clair, bécoteur. Dame la Lune épousait le firmament; reine, elle glissait souriante, presque heureuse, seule, ayant chassé les étoiles. C'était aussi superbe que ce certain soir où tous deux, sur le flot calme du Lac Tremblant, nous parlions d'amour. La température seule y était dissemblable: tes petites mains se seraient gelées, Ninon, et il t'eût fallu, mon Dieu! tout un convoi de lainages pour enrouler ton corps qui craint tant le thermomètre qui baisse...

Et là encore je dis: — Jean, c'est pour te faire plaisir que je t'accompagne. J'aurais préféré pour ce soir, le coin du feu, une page d'Ernest Hello, la caresse de ma cigarette.

— Bah! tu es rêveur comme Musset, vieux garçon. Nous ne serons pas longtemps... et...

Et nous partîmes, lui devant. C'est un gros garçon qui depuis longtemps n'a plus vingt ans. Tu en tombes amoureux, Ninon, toi qui aimes tous les garçons. Contrairement à tes principes, tu ne pourrais peut-être plus t'en arracher. Il a sur la lèvre d'en haut une petite moustache blonde, d'un blond de tire, qui a deux ans de vie et qui semble ne pas vouloir mourir. C'est vrai qu'il lui apporte tout un soin, le soin que tu mets à rougir tes lèvres, à tailler tes cils et à barbouiller tes yeux, coquille! Il en est fier comme un roi l'est de sa cour. Ne va jamais lui dire que sa moustache est laide, tu verrais la colère dans tous ces poils dorés. Peut-être n'en dirait-il rien, car il sait qu'elle est jolie: toutes les térébintes s'en disputent l'honneur. Pauvre moustache, que de regards jaloux tu fais dépenser! Puis, toi qui aimes les yeux bleus, il en a une paire, lui, et il te les montre avec une expression délicate. Rien ne leur échappe. Si ta robe par hasard laisse voir trop de genoux, regarderaient-ils ailleurs, ils ont vu... Il a des yeux... Tu en serais amoureuse, Ninon, je te le jure. Puis, un sourire d'artiste, deux rangées de dents blanches qui te croqueraient d'un seul coup, toi si menue dans ta taille de fourmi, railleur, taquin, et avec cela comme supérieurement amoureux. Son amour est si grand que pour l'épuiser il faudrait un million de femmes. Tu souris et tu dis: "Je voudrais bien le connaître ce type-là!" Ne te prends pas trop: tu fonderais sous ses mots puissants, tu t'en irais comme un soufflé, sur un rayon de lune...

On dit qu'il embrasse très bien, et toi qui fais, en ta chambre, une collection de toutes les belles lèvres de l'écran, tu devrais ma foi! collectionner aussi celles de l'ami Jean. C'est du velours, que dis-je c'est du satin! Prends ton vol, vient t'abattre en nos parages, viens faire une conquête, mais prends garde: ici, tu sais, l'étrangère qui vient et qui s'arrange des droits de propriété sur tous les coeurs masculins, subit la censure et n'est pas tolérée. C'est une vieille tradition qu'ont laissée les jeunes filles d'hier à celles d'aujourd'hui...

En cheminant ainsi à travers les champs, je pensais. A qui? Je te le donne en mille. Cherche, invente, imagine... Non, tu ne devinerais pas, j'aime mieux te tout dire. Je pensais à toi. Te souviens-tu de ce soir de jadis où seuls, nous avons surpris la nuit mettant dans nos coeurs des chansons de ciel? Tu ne te souviens plus, que nous avons battu ensemble, les mêmes sentiers jusqu'à dix-huit ans? J'entends ta voix dans l'air, j'aperçois des bouts de ta jupe blanche au ras des herbes folles; le matin, sur la berge toute rose; l'après-midi, dans les fenilles; le soir, dans le flot bleuâtre du crépuscule coulant des montagnes; la nuit parfois. Nous avions le songe et l'extase. Nous étions des gamins échappés qui faisons des amours d'oiseaux. Tu étais l'inspiration et moi la muse: que je t'en ai dit des mots doux, à cet endroit où le Diable, à Saint-Jovite, fait un coude avant le pont, juste en face du grand rideau de vieux ormes. Te souviens-tu que je t'ai embrassé, un matin de mai, dans un jardin de lilas après t'en avoir enroulé un bouquet? Récompense fragile dont j'ai conservé l'arôme! Y penses-tu encore à cette vivante poésie de notre enfance? Tu oublies hier, j'en suis sûr... Qu'importe, je te le rappelle... — Tu ne parles pas, meerie mon copain.

— Je pensais à Ninon, mon vieux. — Ninon qui?

— Ninon tout court. Une vieille amie à moi, une amie d'enfance, un ange dans une petite demoiselle...

— Poète, va!

Et sur ce dialogue, nous arrivâmes à la grande cote. On l'appelle ainsi, non qu'elle soit très longue, mais parce que c'est la seule que nous ayons qui ait quelque bon sens. Si elle pouvait parler, Ninon, cette cote qui depuis vingt ans sert de rendez-vous aux fervents de l'hiver, qu'il d'histoires elle pourrait dire! Ne l'interrogeons pas. Dirait-elle qu'elle a vu des amoureux se dire des poèmes? Dirait-elle qu'elle a assisté en riant à des culbutes magistrales ou à des descentes vertigineuses? Dirait-elle que parfois elle s'est fâchée, cassé des jambes ou brisé des "traînes"? Non, mais elle pourrait tout simplement te dire que Jean s'en allait rencontrer sa "blonde"... Il lui avait donné rendez-vous, et Mademoiselle Lise nous attendait, pas seule, en compagnie d'une amie. Comprends-tu maintenant le plan infernal de mon copain? Il lui avait dit: "Rends-toi avec Jeanne: Je me rendrai avec un ami de sorte qu'il me sera possible d'être avec toi". Et c'était moi que le sort avait choisi pour tenir compagnie à Jeanne. Jean aime Lise, c'est naturel, et moi je devais intéresser Jeanne ce qui n'est pas normal. Jeanne a un ami ce qui complique les choses, et Jean me lance à brûle-pourpoint, ce qui m'effraie: "Pais-lui la cour!"

Is s'éloignent. En regardant le ciel je vois la lune qui rit. La lune rit aux larmes devant la trame d'une histoire dont je joue le premier rôle. Je suis l'intrigue; le dénouement repose sur moi, pauvre Lazare, qui ne recueillerai que les miettes de ce festin d'amour...

Jeanne est une demoiselle de la plus parfaite essence. Elle est femme sur tous rapports. Sa figure comme la tienne est un reflet du ciel. Deux yeux qui semblent des étoiles sont d'un effet magique: ils ont du frisson, de l'émoi, de l'inconnu. Elle a vingt-trois ans et on dirait d'une poupée. Dans son accoutrement de jeune sportive, elle paraissait une fée. Elle souriait comme sourient les fleurs. A la regarder ainsi, maintenant que nous étions assis sur nos "skis", il me semblait que l'hiver n'existant plus, que le froid avait cessé et que la lune n'élairait qu'un tapis de roses jeté dans la plaine...

Je voyais du blanc mais on aurait dit que ce n'était plus de la neige: les arbres encapuchonnés conversaient entre eux ce qui faisait un murmure doux et tendre. Le ruisseau qui coule au fond du ravin causait avec les sapins verts de la beauté de la nuit, et la lune dessinait des maisons, des lumières vagues, bref une peinture indécise sur laquelle planait un parfum fait on ne sait de quelles senteurs.

Nous ne parlions pas: le rêve, Ninon, nous contenait tous deux. Jean était disparu avec sa Belle-au-Bois-Dormant, et nous étions seuls. Les anges assurément devaient rire de l'aventure pendant que tout bas, je maugréais contre l'ami qui m'avait jeté dans le guet-apens. Que faire? Tu dirais: "Faire bonne figure dire des mots d'amour, broder de petits poèmes..." J'en étais encore à te le demander quand Jeanne souleva le

celiberr

[A suivre]

ST-ADOLPHE DE HOWARD

La semaine dernière chez M. Syrratt pension a eu lieu une veillée d'amis. A minuit un bon réveillon fut servi.

Assistaient: M. et Mme Adélaïde Charron, M. et Mme E. Alary, M. et Mme A. Larose, M. et Mme Jos. Lajeunesse, M. et Mme René Lajeunesse, M. et Mme A. Massé, Mlle Marie-Ange Bertrand, Mlle Ida Bertrand, Léo Corbeil, M. Georges Charron, Mlle Germaine Bergeron, M. Willy Syrratt, Mlle G. Bertrand, Jeanne Bertrand, Lucie Bertrand, Mariange, Marie-Jeanne Massé, Mlle Cécile Doré, M. Léo Doré, Gabriel Massé, Cécile et Irène Leblanc, Rosaire Beauchamp avec Mlle Marguerite Leblanc, Oscar Beauchamp avec Mlle Déla Alard, Wilfrid Gratton, Mlle Annette Paquette, Magnus Corbeil, Oscar Paquette, Odessa Bertrand, Roland Bertrand, Marie-Ange Gratton, Thérèse Gratton et M. Aimé Bélière, Mlle Lucienne Larose, M. et Mme Fredy Lajeunesse, Mlle Winnie Syrratt, Mme Syrratt.

M. Philias Guénette de Morin Heights manufacturier de portes et châssis fait beaucoup de ventes ici à Saint-Adolphe pour les cottages d'été.

A l'occasion des fêtes du Jour de l'An, M. Prudent Tessier et Mlle Anna Tessier accompagnés d'amie, Mlle Eva Savoie, allèrent chez leurs parents, M. et Mme William Beauchamp.

M. et Mme Absalon Lajeunesse ont passé quelques jours chez leurs parents, à Ste-Scholastique.

M. Aldéric Brière et sa famille ont passé leurs vacances à Montréal.

Dimanche dernier, une veillée récréative donnée par M. Godfrid Massé et à laquelle assistaient: M. et Mme Ferdinand Larose, M. et Mme Albert Larose, M. et Mme Aldéric Bassé, M. et Mme Adélaïde Charron, M. et Mme Henri Lajeunesse, M. et Mme Absalon Lajeunesse, M. et Mme Raoul Payer, M. et Mme Honoré Corbeil, Mme Vve A. Gratton, M. Wilfrid Gratton, M. Roméo Millette, Mlle Herméline Lajeunesse, M. Léo Corbeil, Mlle Annette Paquette, M. Massine Guénette, Mlle Cécile Doré, M. Léo Doré, Mlle Marguerite Leblanc, M. Odessa Bertrand, Mlle Marie-Ange Gratton, M. Rosaire Beauchamp, Mlle Thérèse Gratton, M. Hervé Desjardins, Mlle Déla Massé, Mme Evariste Alarie, M. Ladouceur de Ste-Agathe, M. Magnus Corbeil, M. Georges Charron, M. Osear Paquette.

Mlle Albina Paquette était chez sa grand-mère, Mme Paquette, lundi dernier.

M. et Mme Raymond Bergeron de Montréal était chez son père, un château Argenteuil à St-Adolphe.

M. Fredy Sénécal de Shawbridge était au château Argenteuil la semaine dernière.

M. et Mme Catanelli de Montréal était chez M. Jos. Roy, la semaine dernière.

M. Mae Guénette de Morin Heights était l'invité de Mlle Cécile Doré, dimanche dernier.

M. et Mme A. Galardeau ont visité leurs parents de Nominique et sont revenus ravis de leur voyage.

Mlle B. Gagnon, institutrice du Lac Marois, est revenue parmi nous après avoir passé ses vacances à Montréal et à Chenneville. Ce voyage très court l'a fort réjoui.

Mlle G. et J. Lessard sont retournées à Montréal après avoir passé d'excellentes vacances chez leurs parents au Lac Marois.

M. Ernest Miller est revenu d'une longue promenade avec sa petite famille. Il a visité tous ses parents de Montréal et d'Ottawa.

Dimanche soir un grand nombre de parents et amis se rendirent chez M. Albert Giroux pour prendre le souper. Après le repas, il y eut chant, musique et danse.

M. Alphonse Groulx est parti pour aller demeurer à Paimin. Il a vendu son magasin général à M. Victor Courtémance de Mont-Laurier.

M. et Mme Arthur Miller sont heureux d'annoncer la naissance de deux fils jumeaux.

Le premier baptisé Joseph-Hector-Firmin. Parrain et marraine M. et Mme Hector Charron de Ferme-Neuve.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

CHUTES VICTORIA

De nombreux parents et amis assistaient à un magnifique souper servi dimanche dernier chez M. et Mme Joseph Desrochers de Chutes Victoria.

Etant présents: M. et Mme Joseph Desrochers et leurs enfants: Lionel Madeleine, Ange-Emma Sylvio, Alcide, M. et Mme Edouard Bazinet, M. et Mme Wilfrid Guindon M. et Mme Léo Guindon, M. et Mme Henri Bélec, M. et Mme Hector Bélec, Mlle Joseph Jolicœur et sa fille Marie, M. et Mme Alphonse Rancourt, M. Maurice Guindon et Mlle Blainde Paquette, M. Albert Paquette et Mlle Cécile Tessier, M. Georges Paquette et Mlle Pabola Tessier, M. Victor Paquette et Mlle Ange-Emma Larente, M. Théodore St-Amour et Mlle Marguerite Guindon; M. Henri Jolicœur et Mlle Eva Guindon MM. Joseph, Oscar, Aurèle et Léon Charles Paquette, M. Gérard Guindon, M. René Rancourt, Lucien Forget et Honoré Charbonneau. Il y eut chant, musique et danse. A minuit un goûter fut servi.

Tous se séparèrent à une heure assez avancée apportant avec eux le souvenir de cette soirée.

M. Hector Bélec, forgeron du Lac des Ecoeres, et sa famille sont venus visiter des parents de Chutes Victoria. M. Henri Bélec et M. Joseph Jolicœur.

NOUVELLES DE SAINTE-ADELE

Le 12 dernier eut lieu une agréable soirée chez M. Honoré Desjardins de Sainte-Adèle qui en fut l'organisateur exceptionnel.

Un grand nombre d'amis et de parents assistèrent à ce véritable bal où figurèrent toutes les danses modernes qu'exécutaient les gais jolies filles de la région et leur "cavaliers" tenaces qui ont fait preuve d'une gaucherie et d'une endurance bien canadiennes-françaises.

Parmi les invités on a remarqué M. Honoré Desjardins et Mme Desjardins, M. et Mme Ernest Aubry, M. Edmond Brisebois, M. René Desjardins, M. et Mme Philippe Bertrand, M. Henri Desjardins et Mlle Edna Cloutier de Sainte-Agathe, M. René Bourgoin, Mlle Lamoureux, M. Gaston Charpentier, M. Rodrigue Pagé, M. Emile Marin et un grand nombre d'autres.

Le bal se termina comme l'aube se levait et les invités se rappelleront longtemps de cette soirée toute à l'honneur de M. Honoré Desjardins et de sa famille.

Vous pourrez voir procer de copies de l'Avenir du Nord, au prix de 5c, au Bureau de Poste, en vous adressant à Mlle Marie-Anne Courchesne.

STE-ANNE DU LAC

Lundi le 6 janvier on lieu chez M. Alfred Lebeau une réunion intime de parents et d'amis. Il eut souper, chant et musique.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mmes Médéric Coursoil, maire, Alphonse Groulx, Albert Courtémance, Omer Beauvais, Gérard Touchette, Alfred Léonard, Martin Labelle, Calixte St-Jean, Camille Chaliloux, Charles Bolduc, Cléophas Plouffe, Georges Désourds, Alfred Lebeau, Exavier Courtémance, MM. Henri Giroux, Joseph Tournéau, Achille Courtémance, Wilfrid Daoust, Aldéric Labelle, Arthur Chalifoux, Elzéar Roy, Emile Lebeau, Mlle Jeanne Marotte, institutrice; Blanche Labelle, Donald Lebeau, Eugénie Carrière, Jeannette Labelle, Flore Groulx, Alice Coursoil, Yvonne Tournéau, Bernadette Beauchamp, institutrice; Ida Groulx, Rose-Anna St-Jean.

M. Ernest Miller est revenu d'une longue promenade avec sa petite famille. Il a visité tous ses parents de Montréal et d'Ottawa.

Dimanche soir un grand nombre de parents et amis se rendirent chez M. Albert Giroux pour prendre le souper. Après le repas, il y eut chant, musique et danse.

M. Alphonse Groulx est parti pour aller demeurer à Paimin. Il a vendu son magasin général à M. Victor Courtémance de Mont-Laurier.

M. et Mme Arthur Miller sont heureux d'annoncer la naissance de deux fils jumeaux.

Le premier baptisé Joseph-Hector-Firmin. Parrain et marraine M. et Mme Hector Charron de Ferme-Neuve.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

Le second: Joseph-Honorius-Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Honorius Giroux de Mont St-Michel.

SAINTE SOPHIE

M. Edmund Kirk de Flint, Mich. est venu passer le temps des Fêtes chez son frère M. Walter Kirk.

Mlle Laurence Carey est allée passer quelques jours à Saint-Barthélemy, l'invitée de M. et Mme Barthélemy Plante, à l'occasion du mariage de leur fille Cécile.

M. William Lajoie de Saint-Barthélemy épousait Mlle Cécile Plante, le 4 janvier. Après la bénédiction nuptiale donnée en l'église paroissiale, il y eut réception chez les parents de la mariée, puis l'heureux couple partit en voyage.

Mlle Laurence Carey est revenue enchantée de sa promenade.

SAINTE-MARGUERITE DU LAC MASSON

Elections Municipales Réélus par acclamation M. Raymond Pépin, conseiller, Elus par acclamation M. Léon Masson, conseiller.

M. Osear Quimet a remporté la victoire par 3 voix sur M. François Labonté, ancien conseiller.

Une grande fête a suivi ce triomphe au Manoir où il y eut discours par l'élu et par M. Léon Masson, suivis de chants et danses. On s'amusa fort tard dans la nuit.

Nos meilleurs souhaits de succès à nos deux nouveaux conseillers.

GUELPH

M. Victor Lacasse a reçu avec la dinde de Noël, la famille de Monsieur Eugène Pascal de Hamilton, ainsi que sa famille et son genre, quelques amis. Ce fut un dîner du bon vieux temps, suivi de musique et chant.

Étaient présent: M. et Mme Paul Laurd, sa femme, Marie Roméo Lacasse, Yvette, Pauline.

M. Victor Lacasse et sa famille sont allés à Hamilton chez M. Eugène Pascal, la veille du Jour de l'An au soir. Une veillée du bon vieux temps comme on en rencontre rarement dans l'Ontario, s'organisa. Les instruments de musique étaient: violon, musique à bouche, accordéon, banjo et piano. A minuit on se souhaita la bonne année et les jeux et les amusements continuèrent de plus belle. On ne regretta que l'absence des parents et amis de Saint-Jérôme.

Le Jour de l'An au soir, le même groupe d'amis allèrent souper chez M. Thomas O'Brien et s'amusèrent aussi bien. Le dimanche, 5 janvier, ils allèrent chez M. Léonard Klein.

STE-SCHOLASTIQUE

M. Roch Thibodeau a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Josephat Lalonde. Une agréable soirée fut organisée en son honneur dimanche dernier.

Parmi les nombreux invités nous remarquons: M. P. Fortier, maire de la paroisse, M. Lafond, M. et Mme Josephat Lalonde, M. et Mme Horace Lalonde, M. Jos. Lacroix, M. Carrières, M. et Mme O. Desraux, M. et Mme Dupras, M. Henri Léonard, M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Ernest Leroux et Mme Vve Samuel Leroux de Sainte-Monique, M. Forget de Saint-Janvier, M. et Mme Osiat Théoret, MM. Albert Dufour, Hervé Raymond, de l'Île Bizard.

Un magnifique réveillon fut servi. Il y eut partie de cartes et chants. A après une heure assez avancée tous se quittèrent en félicitant et remerciant le nouveau conseiller.

M. Roch Thibodeau a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Josephat Lalonde. Une agréable soirée fut organisée en son honneur dimanche dernier.

Parmi les nombreux invités nous remarquons: M. P. Fortier, maire de la paroisse, M. Lafond, M. et Mme Josephat Lalonde, M. et Mme Horace Lalonde, M. Jos. Lacroix, M. Carrières, M. et Mme O. Desraux, M. et Mme Dupras, M. Henri Léonard, M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Ernest Leroux et Mme Vve Samuel Leroux de Sainte-Monique, M. Forget de Saint-Janvier, M. et Mme Osiat Théoret, MM. Albert Dufour, Hervé Raymond, de l'Île Bizard.

Un magnifique réveillon fut servi. Il y eut partie de cartes et chants. A après une heure assez avancée tous se quittèrent en félicitant et remerciant le nouveau conseiller.

M. Roch Thibodeau a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Josephat Lalonde. Une agréable soirée fut organisée en son honneur dimanche dernier.

Parmi les nombreux invités nous remarquons: M. P. Fortier, maire de la paroisse, M. Lafond, M. et Mme Josephat Lalonde, M. et Mme Horace Lalonde, M. Jos. Lacroix, M. Carrières, M. et Mme O. Desraux, M. et Mme Dupras, M. Henri Léonard, M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Ernest Leroux et Mme Vve Samuel Leroux de Sainte-Monique, M. Forget de Saint-Janvier, M. et Mme Osiat Théoret, MM. Albert Dufour, Hervé Raymond, de l'Île Bizard.

Un magnifique réveillon fut servi. Il y eut partie de cartes et chants. A après une heure assez avancée tous se quittèrent en félicitant et remerciant le nouveau conseiller.

M. Roch Thibodeau a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Josephat Lalonde. Une agréable soirée fut organisée en son honneur dimanche dernier.

Parmi les nombreux invités nous remarquons: M. P. Fortier, maire de la paroisse, M. Lafond, M. et Mme Josephat Lalonde, M. et Mme Horace Lalonde, M. Jos. Lacroix, M. Carrières, M. et Mme O. Desraux, M. et Mme Dupras, M. Henri Léonard, M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Ernest Leroux et Mme Vve Samuel Leroux de Sainte-Monique, M. Forget de Saint-Janvier, M. et Mme Osiat Théoret, MM. Albert Dufour, Hervé Raymond, de l'Île Bizard.

Un magnifique réveillon fut servi. Il y eut partie de cartes et chants. A après une heure assez avancée tous se quittèrent en félicitant et remerciant le nouveau conseiller.

M. Roch Thibodeau a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Josephat Lalonde. Une agréable soirée fut organisée en son honneur dimanche dernier.

Parmi les nombreux invités nous remarquons: M. P. Fortier, maire de la paroisse, M. Lafond, M. et Mme Josephat Lalonde, M. et Mme Horace Lalonde, M. Jos. Lacroix, M. Carrières, M. et Mme O. Desraux, M. et Mme Dupras, M. Henri Léonard, M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Ernest Leroux et Mme Vve Samuel Leroux de Sainte-Monique, M. Forget de Saint-Janvier, M. et Mme Osiat Théoret, MM. Albert Dufour, Hervé Raymond, de l'Île Bizard.

Un magnifique réveillon fut servi. Il y eut partie de cartes et chants. A après une heure assez avancée tous se quittèrent en félicitant et remerciant le nouveau conseiller.

M. Roch Thibodeau a été élu conseiller par acclamation en remplacement de M. Josephat Lalonde. Une agréable soirée fut organisée en son honneur dimanche dernier.

Parmi les nombreux invités nous remarquons: M. P. Fortier, maire de la paroisse, M. Lafond, M. et Mme Josephat Lalonde, M. et Mme Horace Lalonde, M. Jos. Lacroix, M. Carrières, M. et Mme O. Desraux, M. et Mme Dupras, M. Henri Léonard, M. et Mme Jos. Clément, M. et Mme Ernest Leroux et Mme Vve Samuel Leroux de Sainte-Monique, M. Forget de Saint-Janvier, M. et Mme Osiat Théoret, MM. Albert Dufour, Hervé Raymond, de l'Île Bizard.

Un magnifique réveillon fut servi. Il y eut partie de cartes et chants. A après une heure assez avancée tous se quittèrent en félicitant et remerciant le nouveau conseiller.

SAINTE-JOVITE

Le 6 janvier, avait lieu à la Villa Bellevue chez M. Henri Carrière, un souper de famille et amis. Parmi les invités on remarquait M. et Mme Euclyde Dubois, M. Stephen Carrière et sa fille Alice, de Côteau Landing, M. et Mme Félix Calvé, M. et Mme Thomas Emond, M. et Mme Hector Calvé, M. et Mme Donat Miron, Mlles Bernadette Dubois, Clémentine Boivin, Irène Saint-Germain Yvonne et Ernestine Miron, Olive Emond, MM. Octave Dubois, Claude Forget, Léon Miron, Rosario, Trefflé, Léon et René Dubois, Raoul Emond.

On fit honneur au traditionnel gâteau des Rois et Mlle Bernadette Dubois et M. Claude Forget furent proclamés Roi et Reine de la soirée. Il y eut chant, musique, et déclamations: La soirée se termina à une heure fort avancée, et chacun se retira, emportant les meilleurs souvenirs de cette fête: Mlle Odette Carrière, a su distraire tous les assistants par ses charmantes chaussonnettes.

M. E. Dubois commença son charroyage de bois le 13 du mois. Avis aux intéressés.

Le 4 janvier avait lieu chez M. Hector Calvé un joyeux souper de famille. Les invités étaient: M. et Mme E. Dubois, maire et marraine de la paroisse, M. et Mme Félix Dubois, M. Stephen Carrière, de Côteau Landing, Mlle Alice Carrière du même endroit, M. et Mme Henri Carrière, M. et Mme Josephat Charbonneau, de Saint-François de Sales M. et Mme Donat Miron. Mlles Irène St-Germain, Bernadette Dubois, Clémentine Boivin, Aline Emond, Yvonne et Ernestine Miron. MM. Claude Forget, Octave Dubois, Rosario Trefflé, Léon et René Dubois. Il y eut chant, musique et déclamations. Tous en gardèrent un très bon souvenir.

Mlle Liliane Meilleur, et Simone Vanier, partiront lundi prochain pour Montréal.

VAL-BARRETTE

M. et Mme Adrien Meilleur, propriétaire du "Electric Power of Val Barrette", donnaient le Jour des Rois une soirée récréative. Chants, musique, danses se succédèrent et à minuit, on servit un copieux réveillon. Y assistaient: M. et Mme Adélaïde Lortie du Lac des Ecoeres, M. et Mme Jos. Dufour, M. et Mme Charles Paquin, M. et Mme Isidore Desjardins, M. et Mme David Flamand, M. et Mme A. Trempe, M. et Mme Epiphane Pilote, M. et Mme Ferdinand Lamoureux, M. et Mme Moïse Deschambeault, M. et Mme Romulus Rivet, M. Forget, Mme G. Albert Guérin, M. Paul Bédard, de Québec et Mlle Eliane Meilleur de Saint-Jovite, M. Eddy Dumcan et Mlle Amore Meilleur de Saint-Jovite, M. Isidore Meilleur et Mlle Laurette Lajeunesse de Mont-Laurier, M. Paul Paquin, M. Raoul Cloutier, M. Emile Brunet, M. Robert Lamoureux, M. Osear Flamand, M. Maurice Forget, M. Lucien Deschambeault, MM. Zénon et Théodore Rivet. Mlles Alice Cloutier, Délicia Paquette, Thérèse, Bertha Brunet, Orfa Flamand, Béatrice Desjardins, Gabrielle Deschambeault, Jeanne Tessier, Gertrude Lamoureux.

Mlles Aurore et Laurette Meilleur de Saint-Jovite, sont de passage chez M. Adrien Meilleur et chez M. Joseph Dufour.

On peut faire actuellement l'achat de superbes lots à bâtir à un prix réellement bas et à des conditions des plus avantageuses,

Tout près de la Dominion Rubber

En vous procurant des lots à bâtir à cet endroit, vous ferez un placement de toute sécurité dans la ville de St-Jérôme.

Voyez immédiatement

J. E. PARENT
— OU —
LUCIEN PARENT

Venez nous voir, écrivez-nous, ou bien téléphonez au No. 344, et nous vous enverrons un représentant pour vous expliquer nos facilités de paiement.

Consultations 9 a.m. à 6 p.m. Tél. Harbour 1435

LORSQU'IL S'AGIT DE VOS YEUX CONSULTEZ

Ceux qui se spécialisent dans l'examen de la vue et l'ajustement de lunettes.

Piché-Bordeleau, Optométristes-Opticiens

1593, RUE ST-DENIS MONTREAL
En face du Théâtre St-Denis

Rats musqués — L'élevage du rat musqué est une industrie des plus payantes, particulièrement l'élevage dans des cages, lesquelles peuvent être placées dans votre cour ou enclos. Les rats musqués nécessitent peu d'attention et, d'après les records, ils ont de trois à cinq portées par année, savoir de 5 à 10 petits par portée. Nous garantissons racheter la progéniture des rats que nous avons vendus à raison de

CHRONIQUE DE SAINTE-ADELE

Citoyen qui nous quitte. — M. Achille Pagé, citoyen bien connu et fort estimé dans toute la région des Laurentides, vient de nous quitter avec sa famille pour aller demeurer au Lac Gorman. Point d'interrogation? ou point d'exclamation!

Il est réellement fâcheux que ce compatriote, et enfant de la place, n'ait pu demeurer parmi nous. Les raisons de ce départ précipité connues de tous les "reporters" et des bonnes âmes qui en savent plus long sur votre propre vie que vous-même.

Enfin! semblait soupirer quelques heureux et tempérants quelque nous aurons donc rien que deux hôtels.

Enfin! disent les éponges et les piliers de tavernes, nous aurons un service supérieur, encore que nous en ayons un excellent. Chose sûre et pas sûre, c'est que maintenant qu'il n'y a que deux hôtels, la clientèle va devenir plus hargneuse, plus exigeante, ou moins, personne ne le saurait dire, même en se basant sur les principes d'économie politique de M. Gide que j'aime beaucoup à lire quoiqu'il ne parle pas d'amour dans ses livres.

J'espère, cependant, que les deux hôteliers n'iront pas s'entendre pour augmenter les prix, surtout ceux de la bière, hors de l'établissement, à la douzaine ou demi-douzaine. Car autrement il se formera une ligue, dite:

"La Ligue des intérêts personnels des gros consommateurs de bière en contrées régionales", laquelle ligue se chargera d'acheter sa bière à Saint-Jérôme, voire à Montréal, et de la distribuer à ses membres distingués et nombreux.

Il paraît que le président de cette association originale est déjà nommé et qu'un "truck" Ford, dernier modèle, d'une puissance et d'une capacité phénoménales, vient d'être acheté. Les hôteliers feraient bien d'avoir l'œil ouvert et de diminuer tout de suite le prix de la bière. Vaut mieux prévenir que guérir.

En attendant cette catastrophe épouvantable nous souhaitons à M. Pagé succès et bonheur en ces pays lointains du Nord où il trouvera, peut-être, là-bas, plus de paix et de frères qu'il n'en a connus, ici, depuis sa naissance.

Il peut être assuré, néanmoins, qu'il laisse à Sainte-Adèle, de bons et francs amis, qui regretteront longtemps son départ.

Et notre secrétaire. — Ce fut une surprise extraordinaire, une surprise apocalyptique, capable de paralyser tout un troupeau de lions, lorsque à la dernière séance du Conseil M. Legault offrit sa démission.

Les pourparlers, les "on-dit", les racontars de toutes couleurs et de tous poils répandirent aussitôt le tumulte et l'angoisse dans les plus humbles demeures de notre immaculé village.

Pour moi, c'est une affaire de des-

sous, pas très claire. La vérité c'est que nous avions un bon secrétaire, honnête, diplomate, déjà pas mal initié aux choses municipales; un secrétaire qui ne possède, peut-être pas, une voix souple, éloquent, ni l'aplomb du secrétaire de la paroisse, mais qui faisait son possible, toujours à la disposition du public, prêt à se dévouer et qui se "tenait à la page".

Mais on sait que notre secrétaire "tient la banque". Voilà que l'on commence à comprendre. Il paraît qu'un gros déposant aurait fait une plainte contre le service. Chose inconcevable! Je connais les gens de Sainte-Adèle. Je connais les riches et les pauvres, surtout les riches. Je sais pertinemment que les choses de banque, nos opérations financières, etc. sont vite réglées, et je ne vois pas bien que M. Legault fût incapable de remplir ses fonctions, par le fait qu'il était en même temps secrétaire de la municipalité. Tout cela est basé sur des faussetés, de l'envie et de la haine.

Nous sortons, à peine, d'une belle retraite, précisée fermement, éloquentement par le R. P. Genest, et cependant, plusieurs des sept péchés capitaux disons cinq ou six, régneront fond d'un grand nombre d'âmes.

En face d'un tel péril, M. le secrétaire donne sa démission. Si M. Legault, cependant, tient à garder sa position, nous passerons, volontiers, une requête en sa faveur, prouvant clairement aux autorités, qu'il a toujours fait son devoir, et comme sous-gérant de banque, et comme secrétaire.

Ah! heureux pays, Sainte-Adèle, où les envieux déçoivent, sans succès, quiconque essaye de gagner honorairement sa vie, quitte à remplir plusieurs charges, chose facile à réussir, du reste, quand, comme M. Legault, on est travaillant, ponctuel et que l'ordre régit tous nos actes.

Je donnerais cher pour connaître le nom du plaignant. Il doit être un gros personnage qui "brasse" de grosses finances. L'heureux César Birotteau!

Je cours immédiatement lui emprunter trente sous afin de payer une bonne "Molson" au fareur qui me disait hier soir: "Sais-tu, mon vieux, qu'est-ce que c'est qu'une paroisse, surtout une paroisse comme Sainte-Adèle? Eh! bien, mon cher, ajouta-t-il, c'est une agglomération d'individus qui s'entre-dévoient".

J'irai à Larousse pour faire accepter cette définition, dont l'exactitude m'effraie.

Ami d'Alceste.

RAWDON

M. et Mme Adrien Malette et leur fils Jean-Jacques sont venus passer une quinzaine en visite chez leur cousin, M. Joseph Barrette.

Le 21 décembre est décédé M. Adolphe Barrette âgé de 78 ans. Le défunt laisse dans le deuil, son épouse née Marie-Louise Jeanpierre, son fils Ludger, ses filles Alma, Mme Edmond Perreault de Verner, Ontario et Maria. M. E. Dupuis, de Saint-Theodore de Chertsey.

On entend de source certaine que M. Jos. Kinsella, maître-chanteur depuis au delà de trente ans, vient de laisser sa place. Qui donc peut le remplacer?...

Espérons que M. Kinsella reviendra sur sa décision... remercions-le en passant des bons services rendus à la paroisse et souhaitons que notre curé M. Louis Beaudry, saura reconnaître en lui un des vieux employés de la fabrique. Méditons en nous même cette phrase si bien à propos: Errare humanum est: "il est de la nature de l'homme de se tromper".

Dimanche dernier fut élu marguillier, M. Achille Forest, remplaçant de M. James Skelly sortant de charge. Félicitons M. Forest de ce poste d'honneur qu'il mérite si bien. Espérons aussi qu'il sera prudent, car la nouvelle administration de notre fabrique exigera bientôt beaucoup de tact et de sagesse pour pouvoir réaliser avec économie les dépenses considérables qui ne tarderont pas à se présenter. La construction d'une nouvelle église est devenue un besoin urgent, et au regret de quelques paroissiens, peu nombreux il est vrai, notre vieille église sera bientôt démolie et fière de ses services passés elle ira:

"Où va toute chose
"Où va la feuille de rose
"Et la feuille de laurier
"Qui ne peuvent pas, toujours
exister..."

Dimanche dernier, à l'église paroissiale avait lieu le mariage de Mlle A. Denis à M. J. Forget de Saint-Rémi d'Amherst.

Les heureux époux sont partis pour voyage.

M. B. Rochon était lundi dernier de passage à Saint-Jovite.

M. Massicotte Ministre protestant était dimanche dernier de passage à Saint-Jovite.

M. Godet de Saint-Agathe-des-Monts, revenait dimanche midi, après avoir passé une courte soirée chez ses parents.

ST-REMI D'AMHERST

M. Augustave Thomas est nommé marguillier en remplacement de M. Willie Labelle sortant de charge.

M. Léandre Carrière et Salomon Thomas sont allés rendre visite à la famille de M. Josias Chalifoux, ces jours derniers, à Ripon.

Mme Vve Théophile Lamontagne de Montréal est en visite chez M. Michel Langevin pour quelque temps.

M. et Mme Exalem Carrière ont passé le Jour des Rois chez leurs parents.

M. et Mme Jules-Edouard Bertrand de Saint-Jérôme étaient en visite chez M. Israël Miron, père de Mme Bertrand.

M. Oscar Lambert autrefois de Brookdale a fait l'acquisition de la propriété de M. James Davidson, et doit prendre boucherie au printemps.

Mlle Rose, de Montréal, institutrice, était de passage ici ces jours derniers, pour aller reprendre ses classes à Boileau.

Le Rév. Georges Mercier, curé de Vendé, était de passage ici cette semaine pour la Conception.

M. G. P. Laniel de Papineauville est ici pour régler certaines affaires en rapport aux travaux sur notre route concernant le gravelage dont il était l'entrepreneur.

La manque d'espace nous a forcés d'abréger les nouvelles reçues.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS
COUR SUPERIEURE
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL,
No. C-56134.
REMI LIMOGES et al.,
demandeurs;

vs
DAME AZILDA DROUIN & VIR,
défendeurs;

Saisi comme appartenant à la dite défenderesse l'immeuble suivant, savoir:
Un emplacement situé en la paroisse de Saint-Eustache, dans le district de Terrebonne, connu comme étant les subdivisions 33 et 34 du lot originel No. 53, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Eustache — avec bâtisse dessus construite.

Pour être vendu le HUITIEME jour de FEVRIER mil neuf cent trente, à DIX heures de l'avant-midi, à la porte de l'église catholique dans le village de Saint-Eustache, district de Terrebonne.

Le shérif,
Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, 27 décembre, 1929.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour de Circuit,
District de Montréal.
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE MONTREAL,
No. 13241.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires dans la Province de Québec, en la cité de Montréal, district de Montréal, demanderesse;

vs
DAME DEBORAH COHEN, de la cité et du district de Montréal, épouse séparée de biens d'Isidore Solovey, y faisant affaires seule comme marchande publique sous la raison sociale de "Solovey & Co", et le dit Isidore Solovey, de la cité et du district de Montréal, aux fins d'autoriser sa dite épouse aux fins des présentes, défendeurs.

Comme appartenant à la défenderesse l'immeuble suivant, savoir:
Un certain immeuble connu comme étant le numéro trente-quatre (34) des plan et livre de renvoi officiels du village de New Glasgow, dans le comté de Terrebonne — avec les bâtisses y érigées et les dépendances.

Pour être vendu à la porte de l'église paroissiale catholique de la paroisse de Sainte-Sophie, district de Terrebonne, le PREMIER FEVRIER mil neuf cent trente, à UNE heure de l'après-midi.

Le shérif,
Bureau du shérif,
Saint-Jérôme, le 19 décembre 1929.

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL,
No. 1772.
COUR SUPERIEURE

Alexandre Désormeaux, cultivateur du canton Marchand, district de Montcalm,
demandeur

vs
Georges Duriau, autrefois des cités et district de Montréal, et maintenant en lieux inconnus,
défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois à compter de cette date.

Mont-Laurier, 15 janvier 1930,
LALONDE & LALONDE
avocats du demandeur

(Par ordre)
LAMARCHE & BOUDREAU
Protonotaire de la cour supérieure
district de Montcalm.

HOPITAL MONT-ROYAL

(PRIVE)
Pour personnes invalides, âgées ou convalescentes.
Cas de maternité strictement privés.

Pension d'enfants si désiré
Attention spéciale aux médecins et aux familles qui ont des enfants à faire adopter.

Mme DAGENAI, Prop.
1302, Mont-Royal E. MONTREAL
Tél. AMherst 2684

Boite Postale 705 Téléphone 289

Buanderie Canadienne

TEINTURE ET NETTOYAGE FRANCAIS
PRESSAGE A LA VAPEUR

ED. BOIVIN, PROP.

Coin des rues Scott et Labelle SAINT-JEROME

ENCORE 710,000

personnes commencèrent à se servir du THÉ "SALADA" l'an dernier. L'augmentation dans nos ventes de 1929 prouve ceci.

Nous vous invitons à essayer ce thé délicieux afin de vous convaincre pourquoi des millions n'en boivent pas d'autre.

THE "SALADA"

'Tout frais des plantations'



Assurément... vous pouvez le servir chaud

La plupart des gens désirent un déjeuner chaud en temps froid. Le Shredded Wheat est délicieusement réchauffant quand on le mange avec du lait chaud. Faites croustiller les biscuits dans le four et versez du lait chaud sur ceux-ci. Les savoureuses fibres demeurent assez solides pour encourager une mastication parfaite — ce qui est si bon pour les enfants. Délicieux pour tous repas avec des fruits frais ou en compote.

SHREDDED WHEAT



AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.



Des belles valeurs pour vous!



A présent, monsieur, voici un worsted anglais d'un très joli dessin. Nous avons aussi une belle serge bleue, three-ply yarn, qui fera un complet de choix. Et ainsi de suite. Vous choisissez le tissu, le modèle, le style. Nous garantissons l'ajustage, parce que le complet ou pardessus est confectionné d'après vos propres mesures. Une visite à nos ateliers serait très appréciée.

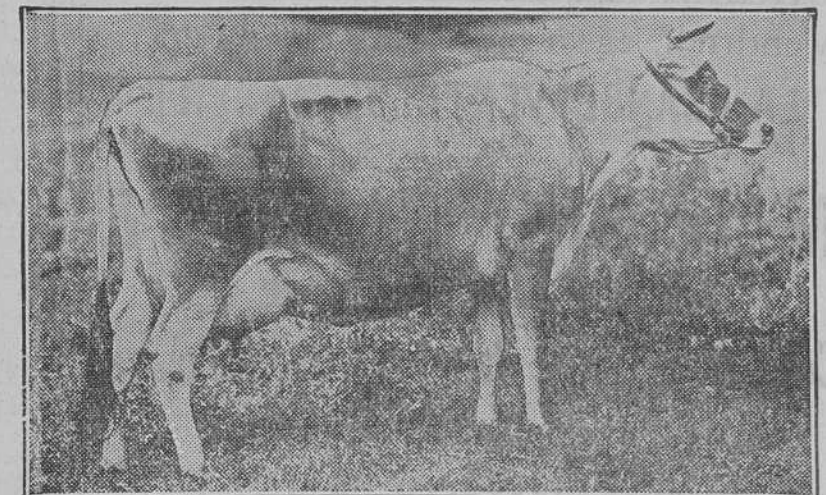
J. E. LEDUC

Marchand-Tailleur

COMPLETS \$25.00 et plus

30, Ave. Legault

Saint-Jérôme



Plus de Lait à moindre Coût

C'EST exactement ce que vous obtenez quand vous servez en ration de la drêche séchée de brasserie au lieu de son, de criblures de blé ou de moulée.

La drêche séchée de brasserie vous donne beaucoup plus de protéine que vous n'en obtenez du meilleur son ou des criblures de blé et ne coûte pas plus cher.

21% de protéine dans la Drêche Séchée de Brasserie

L'analyse a établi que la drêche séchée de brasserie contient 21% de protéine. C'est autant qu'en peuvent digérer vos vaches en un repas. Une ration quotidienne de ces grains doublera presque la production laitière de chacune des vaches de votre étable, et augmentera substantiellement la proportion de gras de beurre dans le lait.

Au cours du procédé de brassage, on extrait l'amidon du malt d'orge, en y laissant la protéine, le germe et le gluten, substances précieuses que vos vaches convertissent en lait.

La drêche séchée de brasserie fait les délices de vos vaches qui la digèrent facilement et, parce que séchée à la vapeur, elle se conservera tout l'hiver en parfait état.

Brochure Gratuite
Nous nous ferons un plaisir de vous envoyer gratuitement un exemplaire de notre nouvelle brochure sur la drêche séchée de brasserie. Demandez-le par lettre ainsi que les prix à la tonne et au char.

Molson's Brewery Limited
Brasseurs, depuis 142 ans, de la bonne vieille Bière Molson
906, rue Notre-Dame Est Montréal

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

La vente du Timbre de Noël a rapporté cette année la somme de \$148.05.

La vente du Timbre de Noël de 1928 a aidé à secourir à Saint-Jérôme:

10 familles de tuberculeux, 15 cas de maternité, 69 enfants ont été traités chez les dentistes.

Les Dames Patronnesses du Dispensaire remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont occupées de la vente et tous ceux qui ont acheté de ces timbres. Cela aidera à faire soigner et à soulager nos malades pauvres.

Dimanche prochain aura lieu sur la patinoire du collège la rencontre du collégien contre une équipe de Montréal.

Le collégien veut aussi détailler avec la Regent. Tout promet d'être intéressant et sans précédent sur les parties jouées au cours de la saison.

Publie Jérôme vous êtes le bienvenu, venez encourager la jeunesse de la Reine du Nord.

Entrée gratuite.

Dimanche dernier Mme J.-E. Ledue recevait un groupe d'amis au nombre de vingt, pour une partie de cartes, suivie d'un délicieux goûter.

L'entrain dura ferme, tous se retirèrent assez tard, après avoir remercié M. et Mme Ledue de leur cordiale invitation.

Le Dr Jean Lapointe de Montréal, spécialiste des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles sera au bureau du Dr Rochon de cette ville, le 30 janvier prochain, entre 10 heures du matin et 5 heures de l'après-midi.

Le 19 janvier, ont eu lieu les élections du bureau de direction de la succursale de Saint-Jérôme de la Société des Artisans Canadiens-français.

Ont été élus: Amouvier: Rév. J.-C. Geoffrin; Représentant du Conseil exécutif: M. Arthur Leroux; Président: M. Jos-E. Cadieux; Vice-Président: Antoine Alarie; 2e Vice-Président: M. Arthur Baulne; Secrétaire-Trésorier: M. Chas. St-Michel; 1er Commissaire-Ordonnateur: M. Omer Beauchamp; 2e Commissaire-Ordonnateur: M. Arthur St-Jean; 1er Censeur: M. Albert Beaudry; 2e Censeur: M. Al-dérie Deslauriers; 3e Censeur: M. Grégoire Tétraut; Médecin examinateur: Dr L.-P. Marleau.

On nous annonce que Mme G.-A. Ducloux a loué à la compagnie Atlantic & Pacific le théâtre Rex. La Cie Atlantic & Pacific prendra possession de son magasin de Saint-Jérôme aussitôt que les changements auront été effectués. Mme Ducloux est actuellement à faire la décoration de l'ancien théâtre Georges et ensuite y mettra un aménagement des plus modernes.

M. Jean Loacs, autrefois de Saint-Jérôme, maintenant employé des Douanes à Montréal, était ici dans le courant de la semaine.

M. Paul Brunet, inspecteur de la Home-Insurance Co. of N. Y. était de passage, vendredi dernier, chez M. J.-Gabriel Labelle, agent de cette compagnie, et M. J.-B. Courteau, Surintendant d'agences de Granite State Fire Ins. Co. était de passage à Saint-Jérôme, mercredi dernier, chez M. J.-Gabriel Labelle, représentant de cette compagnie.

Mlles Fortier ont reçu, samedi dernier, à l'occasion du départ de Mlle Jeanne Lorrain pour la Floride et en l'honneur de Mlle Cécile Bertie dont c'était l'anniversaire. Les invités étaient: M. et Mme Anguste Lorrain, Mlles Reine et Réjane Bertie, Rolande et Louise Marchand, Simone Castonguay, Françoise Sigouin, Laurette Lénard, Marie-Thérèse Rochon, Nanon Fautoux, de Montréal, Gilberte Ostiguy, de Valleyfield; MM. Camille de Martigny, Napoléon Castonguay, Jean-Charles Marchand, Jean-Berchmans Parent, Maurice Boudreau, Bobby Waugh, Guy Michand, Yves de Kergoneux, E. Galland, Conrad Dorais, Samuel Poitras, Georges Héroux, Clément Villeneuve, Paul Langlois, Germain Thissendale, le docteur Massie Monat, Jacques Demers, de Montréal.

Mlle Margot Langlois, de Sainte-Scholastique, était à Saint-Jérôme, mardi, pour la conférence de Mlle Camille Bernard.

Nous apprenons que M. J.-A. Binette Eug. est à compléter le chauffage du convent des Soeurs de l'Immaculée Conception, au Nominique. Les travaux généraux sont sous l'habile direction de M. Jos. Collin, de Rivière du Loup.

M. Samuel Lorrain est parti pour l'hôpital, mardi, le 21, afin de subir une sixième opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Ceux qui ont des quittances de constitution à payer à la Succession Ouimet-Lorrain sont priés de déposer l'argent entre les mains des notaires Léonard ou Sigouin ou d'attendre le rétablissement de M. Samuel Lorrain.

Dimanche, après la grand-messe, aura lieu l'assemblée des franc-maçonniers de la Paroisse, pour la reddition des comptes, pour l'année 1929, de M. Louis Beauchamp, marguillier sortant de charge.

M. et Mme C.-A. Lorrain et leur fille, Mlle Jeanne, Mme S.-G. Lavolette, Mlle Marie Hillman, sont partis pour un voyage en Floride où ils séjourneront une couple de mois. M. et Mme Lorrain et Mlle Lorrain demeureront à l'île d'Orléans tandis que Mme Lavolette et Mlle Hillman se retireront à St. Petersburg.

Cette semaine, étaient au Salon de l'Automobile, nos vendeurs suivants: M. Jos. Gauthier, ainsi que M. Laplante son gérant, distributeurs du Graham-Paige, Whippet, Willys-O-Verland, International.

M. G.-E. Barrette, représentant du Peerless;

Dubois & Bélanger, vendeur du Buick, Pontiac, G. M. C. Truck;

M. F.-A. Lorrain, représentant du Dodge;

M. H. Millen, représentant De Soto.

MM. Lauzon et Allaire, vendeurs du Ford.

M. Bousquet, comptable à la succursale Légaré Auto, vendeurs du Nash, Hudson, Essex, Chevrolet.

COUR DU RECORDER

Le 20 janvier 1930, à deux heures de l'après-midi, avait lieu, dans la salle publique de l'Hôtel-de-Ville, 280 rue Labelle, l'ouverture officielle de la Cour du Recorder pour la Ville de Saint-Jérôme.

M. Jos. Plessis Bélair, nommé Recorder, est assermenté par le Greffier de la Ville, M. Alvarez-P. Laplante.

M. Emile Martin, Greffier de la dite Cour est également assermenté par le Recorder M. Jos. P. Bélair.

Étaient présents à cette séance: Son Honneur le Maire de la Ville, M. Léopold Nantel, avocat. MM. les échevins Joseph-F. Lebeau et Armand Brière. Le Greffier de la Ville, M. Alvarez-Pierre Laplante, Le Chef de police et pompiers, M. Arthur Lesage, M. A.-Raoul Latour, Les constables Arthur Wilson, d'Assises Richard et Guillaume Richard.

M. Jos. Plessis Bélair, adressant quelques mots, remercie le Conseil municipal pour l'égard qu'il a eu pour lui en le nommant à ce poste, et assure le Conseil qu'il portera toute sa connaissance et sa bonne volonté pour une juste administration de la dite Cour.

Il remercie également M. le Maire et MM. les échevins ainsi que les officiers de la Ville qui par leur présence, sont venus hausser la séance l'ouverture.

Il exprime ensuite, que l'établissement d'une cour de Recorder pour la Ville de Saint-Jérôme est une grande amélioration pour l'administration du bon ordre et en donne les raisons.

Puis il termine en donnant un bref résumé des pouvoirs d'une Cour de Recorder, à laquelle la loi donne un pouvoir très étendu.

L'extérieur du Pensionnat des Srs de Ste-Anne est pratiquement terminé. Cette bâtisse est très imposante, c'est une énorme construction.

ACTIVITES DE NOS MANUFACTURES

Nous avons appris que notre manufacture Regent Knitting Mills marchait à pleine capacité et que plusieurs départements travaillent 2, 3 ou 4 soirs par semaine.

Tout le personnel de la Dominion Rubber est en vacances pour quelques jours afin de permettre le transport et l'installation de nouvelles machineries. C'est dire que, celle-là, aussi, l'installation terminée, ajoutera nombre de mains à son personnel.

Depuis l'agrandissement terminé l'an dernier de la Compagnie de Papier Rolland, une chose surprenante, c'est que le personnel de la compagnie a augmenté de près de 125 nouveaux employés. Et maintenant cette dernière opère les cinq jours 1/2 par semaine.

A. M. et Mme John Dunnigan, née Georgette Maurice un fils, baptisé Joseph, Aurèle, Guy.

Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Maurice. Porteuse Mme Bleau, tante de l'enfant.

M. Cal. Taylor, professionnel du Club de Golf de Saint-Jérôme, vient d'ouvrir une école d'intérieur pour l'hiver, dans le sous-sol du No. 304, rue Labelle, où il se tiendra vendredi, samedi et dimanche, le 24, 25 et 26 février, après 6 heures P. M., afin de donner aux personnes intéressées tous les renseignements au sujet des taux et des leçons par livres.

Résidence, 298 rue St-Georges.

M. Emile Martin est allé à Montréal par affaires.

Dimanche dernier, décédait à l'hôpital, à Montréal, M. Paul Alarie, âgé de 21 ans, fils de M. Oscar Alarie. Nos sympathies à la famille.

M. Alfred Gougeon, de Montréal, est à Saint-Jérôme, aujourd'hui.

THEATRE REX

Dimanche le 26 janvier, Greta Garbo dans "Kiss" — Revue — Comédie.

Lundi et mardi, Laura Laplante dans "Love Trop" — Revue — Comédie.

Mercredi et jeudi, Ernest Torrence,

L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

Mardi dernier, sous les auspices de l'Association chorale de Saint-Jérôme, Mademoiselle Camille Bernard donnait au public jéromien une conférence intitulée: "Du classique au jazz".

Monsieur Joseph Fortier, directeur musical, présenta Mlle Camille Bernard en termes délicats. Au cours de ses remarques il se félicita d'avoir été celui qui a donné à Mlle Bernard l'idée de se faire elle-même conférencière en plus d'être la délicieuse chanteuse que l'on connaît. Il dit que Saint-Jérôme est à peu près la première ville de la province de Québec à entendre une femme conférencière et l'assistance nombreuse, mardi soir, a prouvé que ce genre était fort goûté.

CONFERENCE DE Mlle CAMILLE BERNARD

L'objet de cette conférence, dit Mlle Bernard, est de rendre plus sensibles nos chansons. Le programme ira de Haendel à Maxime Jacob. Il se divisera en trois parties.

La première partie est consacrée aux mélodies de concert, aux chansons des salons.

Haendel, né en 1710 est mort en 1786. La première pièce interprétée par Mlle Bernard "Kakstite et Galatée" est de cet auteur et nous fait connaître la mélodie italienne, exquise et délicate.

"Les trois petits chats blancs", de Gabriel Pierné.

"La ballade des gros dindons", d'Eugène Chabrier, l'homme aux franchises plaisanteries, au lyrisme étalé, à peine perceptible.

"La Séguedille", de De Fayer.

"Le Dépot est obligatoire", de Maxime Jacob. Ce morceau est composé de petites pièces de quelques lignes, uniques en leur genre: Le Parapluie, le Renard, L'Ombrelle, rendues d'une façon typique par l'inimitable Mlle Bernard.

La deuxième partie traite de la chanson populaire française dont la définition peut être donnée "celle qui vient du peuple ou celle qui se penche vers le peuple". Un programme très varié suit:

"Paris est au Roi, mon cœur est à moi";

"Les ciseaux de la Française";

"Le petit bossu";

"Le roi a fait battre tambour";

"En suivant des nees", chanson paysanne;

"J'ehu dans le botrin".

Mademoiselle Bernard a le rare talent de pouvoir aborder tous les genres qu'elle rend d'une manière parfaite.

La troisième partie met en relief le jazz, divinité mystérieuse transporté d'Afrique en Amérique et dont on ne connaît pas l'origine.

Ce nom existe-t-il en souvenir d'un certain Jazzbo Brown ou des "Jazz-band Boys", bons joueurs de jazz, types familiers des bouges de la Nouvelle-Orléans? Encore, vent-on faire un rapprochement avec le mot français "jaser", se basant sur l'originalité érétrée des nègres?

Certains engouements, certaines exagérations ridicules sont à blâmer, mais on doit être reconnaissants aux humbles cantilènes que les nègres-esclaves de la Louisiane chantaient, pour bercer leur misère et élever leur cœur vers Dieu. Le jazz a donné une certaine orientation à notre musique moderne. Il se divise en trois parties: La libre chanson de plantation, L'air à danser, Le "négro spirituel".

Les pièces illustrant cette troisième partie sont:

"Ah! Suzette, chère";

"L'amour, Marie Anne";

"Chou, Chou, Bougué, Bou!";

"Mlle Camille Bernard a interprété avec un art consommé les chants les plus divers. Depuis la musique classique de Haendel, jusqu'au jazz moderne, en passant par la gaie chanson française. Elle a su exprimer tous les genres de manière à intéresser vivement l'auditoire. A sa voix pure, souple, et d'une grande fraîcheur, Mlle Bernard joint une expression vivante, une mimique amusante qui donnent à son interprétation un cachet tout personnel.

Mlle Bernard a de l'école et est sans contredit une de nos plus fines diseuses canadiennes.

Son accompagnatrice, Mme Bruno Préfontaine, mérite des éloges pour la manière adroite et discrète dont elle a rempli son rôle difficile au piano.

Pour plaire au public qui la rappelle par de longs applaudissements, Mlle Bernard chanta, en plus de son programme. "C'est le mai", "Le marchand de velours", chanson de l'habitant canadien.

Chargé de la tâche délicate des remerciements par M. A. Lessard président de la Chorale, M. l'avocat Bélair félicita Mlle Bernard d'être non seulement une artiste mais une virtuose, c'est-à-dire une artiste qui peut étonner son auditoire et le pénétrer des moeurs qu'elle dit. Mlle Bernard donne un leçon aux jeunes filles canadiennes-françaises en leur montrant que l'on doit cultiver les talents que l'on a reçus du Ciel afin d'en faire bénéficier ses compatriotes et même son pays.

DZINN

Une jolie fête chez les Forestiers Catholiques

Les Forestiers catholiques ont fait une belle manifestation, dimanche à Saint-Jérôme à l'occasion de la décoration de deux membres dévoués de la cour Saint-Jérôme No. 204, comme membres de la Légion d'honneur de l'Ordre des Forestiers catholiques: MM. Eugène Deschambault, chef ranger, et Julien Chaloux, secrétaire archiviste de cette cour.

La délégation très représentative de Montréal se composait de MM. Ernest-J. Brossard, chef ranger provincial; Charles-E. Olivier, secrétaire provincial et membre de la haute cour à Chicago, Napoléon Deguse et H.-A. Reilly, notaire, directeurs provinciaux; N.-E. Sincennes, organisateur provincial; le Dr J.-H. Garceau, médecin reviser provincial; les officiers du cercle des Forestiers catholiques, MM. J.-F. Gingras, président; Napoléon Dandaneau, vice-président; Henri Pépin, trésorier; P.-Z. Nadon, secrétaire; Alphonse Desjardins, D. Sicard et A. Ferland, cour Immaculée-Conception.

Les officiers et les membres de Saint-Jérôme saluèrent les délégués de Montréal, à l'arrivée du train du C. P. R.

A deux heures de l'après-midi, dans le sous-bassement de l'église, en présence d'une grande partie de la population, on procéda à la décoration de MM. Eug. Deschambault et Julien Chaloux, M. le curé Joseph-Clément Geoffrin était présent. La salle était richement décorée. L'orchestre, sous la direction de M. Bruno Yale, exécuta un programme fort apprécié et M. Napoléon Morin rendit admirablement des chansons canadiennes et il dut accorder de nombreux rappels.

Remise de la décoration

M. C.-E. Olivier a remis les décorations à MM. Deschambault et Chaloux, qu'il a chaleureusement félicités, et M. Ernest-J. Brossard, après avoir ajouté ses félicitations aux nouveaux décorés, a remercié la cour Saint-Jérôme de son insurpassable réception. Il parla ensuite avec éloquence de l'ordre des Forestiers catholiques, de sa situation financière exceptionnellement bonne et de ses avantages.

M. le curé Geoffrin a exprimé tout son plaisir de voir les Forestiers réunis à Saint-Jérôme; il se réjouit de voir honorer deux des citoyens les plus distingués de la ville et il assure que la société peut compter sur son appui. MM. H.-A. Reilly et le Dr Garceau ont aussi porté la parole et complimenté les deux décorés.

Le soir, un banquet de première classe a réuni quarante convives à l'hôtel Lapointe. Les orateurs ont été MM. E.-J. Brossard, C.-E. Olivier, Nap. Deguse, J.-F. Gingras, ainsi que MM. Julien Gingras, orateur, et Eugène Deschambault, chef ranger de la cour Saint-Jérôme, qui remercièrent leurs hôtes d'avoir honoré de leur présence cette grande manifestation.

L'organisation de la fête si bien réussie avait été confiée à MM. Joseph Chaloux, député haut chef ranger, et Romulus Lebeau, trésorier de la cour. Les officiers de cette cour sont MM. Eug. Deschambault, chef ranger; J. Charette, vice-chef ranger; Julien Chaloux, secrétaire archiviste; O. Girard, secrétaire-financier; Joseph Chaloux, D.H. C.R.

EXCURSION A LACHUTE

LE PREMIER FEVRIER AU SOIR

Samedi, soir le 1er février 1930, le Saint-Eustache viendra rencontrer le Lachute à Lachute même. Un train spécial du C. P. R. partira de Saint-Eustache à 7.15. Arrêts à:

Chicout 7.20

Sainte-Thérèse 7.30

Saint-Augustin 7.50

Sainte-Scholastique 7.59

Saint-Hermas 8.08

Le prix de l'excursion, "aller et retour" est de \$1.05.

Le lendemain, 2 février, Lachute ira rendre visite au Saint-Eustache à 3 heures de l'après-midi.

Il est entendu que tous les "sports-mens" seront présents à ces deux journées qui promettent d'être très intéressantes, ces deux clubs ayant à leur crédit un passé glorieux. L'assistance nombreuse encouragera les promoteurs.

LE REMEDE BUCKLEY

La semaine du 30 janvier au 6 février sera la semaine du "Remède Buckley" observée par tous les pharmaciens du Canada d'un océan à l'autre. Cet événement est organisé par les fabricants en coopération avec les diverses divisions de l'Association des Marchands détaillants, à travers tout le Canada, dans le but de mettre en évidence devant le public la haute qualité de ce produit qu'on peut obtenir partout. Chaque année, ceux qui souffrent du rhume ont montré leur appréciation de ce remède en l'achetant en quantité tous jours plus grande.

MONT-LAURIER

Le manque d'espace nous empêche de publier des comptes-rendus très intéressants. Le tout est remis à la semaine prochaine.

MAIRE DE SHAWBRIDGE



M. HENRI RENAUD qui vient d'être élu maire de Shawbridge par une forte majorité.

LAC NANTEL

Sont allés à Mont-Laurier, il y a quelque temps, MM. Léo Lajunesse et Joseph Legault.

Mlle Jeanne Legault, de Mont-Laurier était de passage chez son amie, Mlle Albina Lajunesse, de Desgrosbois.

SAINT-HIPPOLYTE

M. Eugène Labelle, marchand général est sorti de charge et est remplacé par M. Urgel Fournelle.

M. Arthur Gohier sortant de charge a été réélu pour un second terme. M. Zénon Dagenais a été remplacé par M. J.-Bte Dagenais son frère.

Ces 3 conseillers ont été élus par acclamation, sans aucune opposition. Fiançailles

Mlle Clémentine Gohier, fille aînée de M. Joseph Gohier, marchand, a été fiancée à M. Marcel Leclerc de Montréal. La fête a eu lieu le 8 janvier, avec un cachet intime. Seuls les membres de la famille étaient admis.

Mariage au printemps.

M. ERIC CHOYCE

M. Eric Choyce, publiciste, vient de se joindre au personnel de Cockfield, Brown & Co. Limited, Agence de publicité de Montréal et Toronto.

PETITES ANNONCES

Nous avons une chance d'affaire dans Saint-Jérôme pour un homme actif, qui devra placer \$1250.00 en dépôt sur la marchandise. Un salaire de \$50.00 par semaine pour commencer.

Adresse Manager, 264 Central Ave. Albany, N. Y.

A VENDRE — 4 vaches ayant subi l'épreuve de la Tuberculine 3 fois sans réaction dans tout le troupeau. Vendra pour cause de santé; s'adresser à Edouard Lamareche, Ste-Sophie.

A VENDRE — Boulangerie, Magasin et Maison prée à vendre. S'adresser à L.-A. Fournier, Huberdeau, Qué.

PROPRIETE A VENDRE — située dans le rang St-Antoine. Excellente place d'affaires. S'adresser à Mme Vve Aristide Beauchamp, rang St-Antoine, près de Saint-Jérôme. Tél. 156-11

A LOUER — Logement à louer immédiatement. Maison neuve située Avenue Parent. S'adresser à M. Antonio Beaulieu.

PROPRIETE A VENDRE — 556 rue Labelle. S'adresser à P.-E. Leclair, 575 rue Labelle ou bien à A. Langlois, 5087, rue Garnier, Montréal. Tél: Chérier 5980.

DIMENSION: 58 pieds de façade par 200 pieds de profondeur. Beau site.

A VENDRE — ou à échanger, propriété commerciale, 3 magasins, 2 logements, 3 hangars, garage, écurie, grande cour, terrain 62x120. Le tout situé sur la rue principale. Bon centre à vendre ou à échanger pour propriété à Saint-Jérôme ou petit Hôtel de campagne.

S'adresser à Félix Gratton, 209 rue Saint-Georges, Saint-Jérôme, Tél. 430

A ST-JOVITE STATION — Maison à vendre, près de la Station, 1 logement, 2 étages 25x30, avec 200 pieds carrés de terrain. Ceux qui désirent la visiter voudront bien s'adresser à M. Napoléon Huot, Saint-Jovite Station. Pour conditions, s'adresser à Isaac Dufour, 235 rue St-Georges, St-Jérôme.

GOLF — Leçons personnelles données au net par Cal. Taylor, Professionnel, du St-Jérôme Golf Club, au No. 304 Labelle dans le sous-bassement. Conditions données sur application.

ROSES DE JERICHO

Curieuse plante de maison, poussant dans l'eau, prix 25c. (poste payée), aussi fleurs japonaises, ouvrent immédiatement submergées dans un bocal. Magnifique décor, de longue durée. Prix 35c. (poste payée). Sur réception de 50c. (bon postal). Nos expédierons (franco) ces deux plantes avec directions. Agents vendeurs demandés. Union Mercantile Agency, Suite 315, Edifice Amherst.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Téls: Bureau 245 Rés. 173

Camille L. de Martigny

AVOCAT — PROCUREUR

319, Labelle Saint-Jérôme.

C. E. Marchand, C.R. J. C. Marchand, L.B.L.

Marchand & Marchand

Avocats

304, rue Labelle St Jérôme

Phone 85 Casier Postal 408

Bureau: 400, Labelle, Tél. 25

Léopold Nantel

AVOCAT — PROCUREUR

Rés.: 200 Labelle Tél. No. 107

SAINT-JEROME

Téléphone 149

Jos. P. Bélair

AVOCAT — BARRISTER

340, Labelle, Sait-Jérôme.

Téléphone: Bureau et Rés. 60

Gaston Gibeault

AVOCAT ET PROCUREUR

de la société legale

Bourassa & Gibeault

ST-EAGATHE DESMONTS

Tél. Walnut 8991

L. J. T. DECARY

ARCHITECTE

Expertises et Evaluations

285, Boulevard Décarie

MONTREAL

ELECTRICITE MEDICALE

Rayons ultra violets, Diathermie, Galvanique

DR BRUNO ROCHON

475, rue Labelle (Tél. 280) St-Jérôme

Traitement de: Anémie, Débilité générale, Glandes tub. ruculeuses

Eezéma, Rhumatisme, Tuberculose des os, Affections du cuir che-

vellement d'oreilles, Coagulation des amygdales, etc.

PROPRIETE Commerciale A VENDRE

PLACE IDEALE POUR Pharmacie, Epicerie, Marchand de fer, Salon d'Automobiles, Marchandises sèches, Etc

GRANDEUR du terrain 28 par 112 de profondeur. Grandeur du magasin 26 par 62 avec cave toute la grandeur et logement spacieux au deuxième étage.

REVENU de l'année courante \$1320 — Trouve locataire pour trois ans avec